

RAPPORT ANNUEL SUR LA FAUNE 2017

AVEC STATISTIQUES DE LA CHASSE ET
DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA FAUNE



TABLE DES MATIÈRES

Préambule	3	Espèces protégées	25
ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE 2017	4	Grands carnivores	25
SUIVI ET GESTION DE LA FAUNE	6	Lynx	25
Prévention et indemnisation des dommages	7	Loup	26
Situation globale.....	7	Autres espèces protégées	26
Situation en forêt	7	Grand Tétras.....	26
Espèces chassées	8	Castor.....	27
Cerf	8	Chauves-souris	28
Chevreuil.....	10	Amphibiens et reptiles	29
Chamois	12	Invertébrés.....	30
Sanglier.....	14	Autres oiseaux et mammifères.....	31
Bouquetin	16	ADMINISTRATION DE LA CHASSE	32
Lièvre brun.....	17	Nouveaux chasseurs	33
Blaireau	19	Permis délivrés.....	33
Bécasse.....	21	ANNEXE : ANIMAUX PÉRIS	34
Tétras-lyre	22		
Grand Cormoran.....	23		
Autres espèces chassables.....	24		

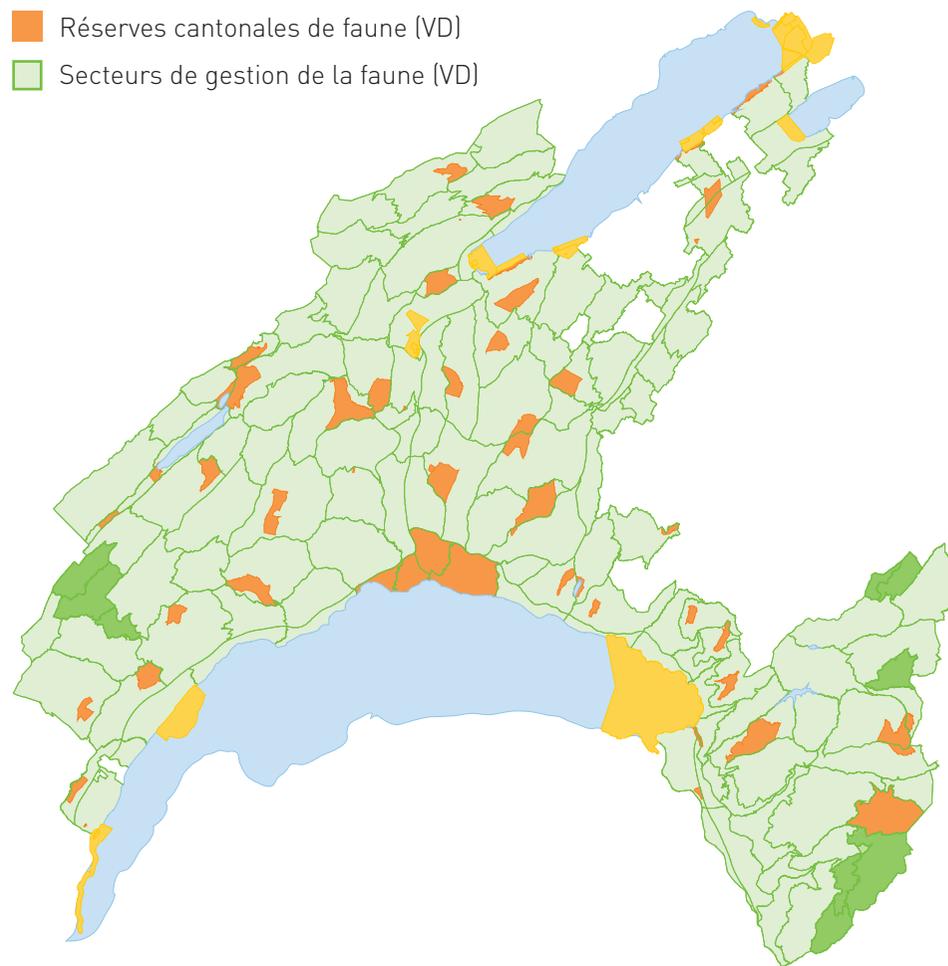
PRÉAMBULE

Le rapport annuel sur la faune poursuit sa mue, avec un graphisme épuré, conçu et réalisé par un professionnel. Les changements qui ont débuté en 2016 portent également sur le contenu, avec des informations plus étoffées, sur une plus grande gamme d'espèces.

La vocation du rapport annuel reste cependant la même, à savoir de présenter les principaux résultats des activités conduites par la division Biodiversité et paysage ainsi que ses partenaires en matière de gestion de la faune. Le rapport résume les statistiques clés en matière de chasse, de mortalité routière, d'infractions et aussi d'actions de sauvetage et de conservation. Il ne vise pas l'exhaustivité, mais donne un aperçu de la situation de la faune dans notre canton, des dommages que certaines espèces occasionnent et des mesures prises pour améliorer l'équilibre entre l'homme et la nature.

Secteurs de gestion de la faune, réserves de faune cantonales et nationales

-  Districts francs fédéraux (CH)
-  Réserves d'oiseaux d'eau et migrateurs d'importance nationale et internationale (CH)
-  Réserves cantonales de faune (VD)
-  Secteurs de gestion de la faune (VD)



Rapport annuel sur la faune 2017 avec statistiques de la chasse et des dommages causés par la faune. Année civile, sauf pour certaines espèces chassables, comptabilisées jusqu'au 28.02.2018. Les dommages du castor aux cultures et ceux des ongulés aux forêts sont comptabilisés jusqu'au 03.05.2018. DGE-BIODIV Mai 2019

ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE 2017

Le sanglier en croissance

Le sanglier est l'espèce sauvage ayant connu durant ces vingt dernières années la plus forte expansion en Suisse et dans les pays limitrophes. Cette progression s'est accompagnée de difficultés croissantes : dommages agricoles, dégradation des propriétés privées, accidents de la route, colonisation des espaces urbains et risques sanitaires, et pour corollaire des tensions élevées entre les personnes concernées. Dans le canton de Vaud, comme dans les cantons riverains, l'aire de répartition du sanglier s'est étendue depuis quelques années aux zones d'estivage. L'espèce est également présente sur tout le plateau, y compris aux abords immédiats des agglomérations. Pour enrayer la recrudescence des dommages commis par cette espèce, un plan de gestion du sanglier a été établi pour la période 2017-2021. Il a été approuvé par la cheffe du Département du territoire et de l'environnement le 6 octobre 2017. Dans le même but, le cadre législatif a été également modifié, en particulier le règlement cantonal sur la faune, le plan de tir 2017-2018 et le concordat intercantonal sur l'exercice et la surveillance de la chasse.

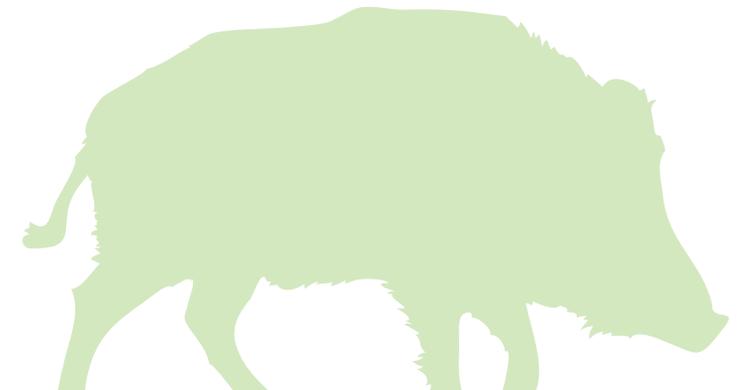
Les premières mesures ont été mises en œuvre, parmi lesquelles on peut citer :

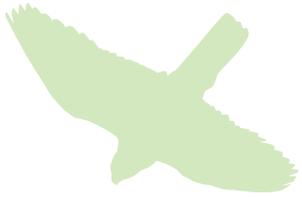
- un soutien financier et un conseil accru pour la pose et l'entretien des clôtures ;
- l'extension des heures et de la durée de chasse, ainsi qu'une diversification des modalités de chasse ;
- dans les zones à risque, l'ouverture de la chasse et/ou de la régulation à tous les milieux, mais de manière nuancée selon que l'on soit dans un espace protégé ou pas.
- la mobilisation des surveillants de la faune permanents et des auxiliaires pour réguler les effectifs dans les zones peu ou pas chassées.

Protection des sites naturels et prévention des dérangements de la faune sauvage

Dans plusieurs sites à haute valeur naturelle, la seule gestion, même optimisée, ne suffit à assurer la conservation à long terme des espèces et du milieu. En effet, l'attractivité que ces sites exercent sur le public qui vient s'y ressourcer peut se révéler dommageable pour le milieu ou certaines espèces sensibles. Une augmentation des dérangements a ainsi pu être observée en parallèle à l'accroissement de la population et au développement du matériel sportif qui facilite la pratique de certaines activités ou permet l'accès à des zones éloignées. Des mesures de restriction ou de canalisation du public deviennent aujourd'hui nécessaires. Dans ce contexte, les réflexions ou mesures suivantes ont été initiées en 2017 :

- classement du Creux du Van ;
- balisage du Noirmont ;
- lancement du projet de zones de tranquillité pour la faune sauvage des Alpes vaudoises.

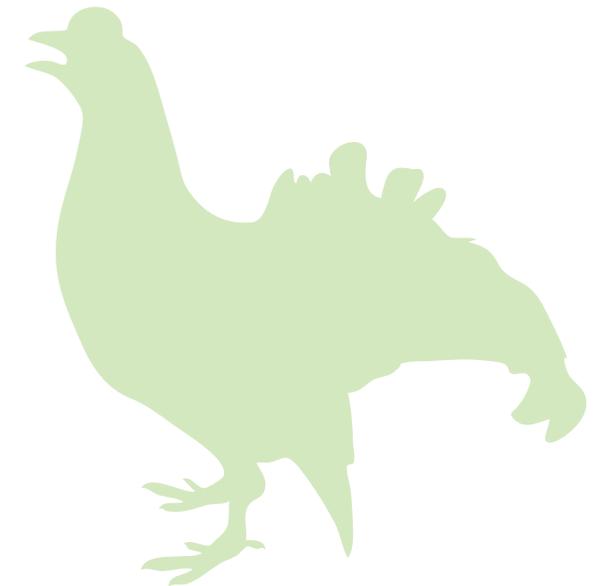




Classement du Creux du Van: site paysager et naturel d'importance pour le Canton de Vaud et emblématique du Jura, inscrit à l'inventaire fédéral des paysages et à l'inventaire des prairies et pâturages secs d'importance nationale, le Creux du Van abrite également de nombreuses espèces rares et menacées. Par son caractère unique, il attire un nombre croissant de visiteurs, ce qui n'est pas sans poser de problèmes. Les modalités de protection du site ont été élaborées en étroite collaboration avec le canton de Neuchâtel. La recherche d'un compromis défendable auprès des différents acteurs a été au centre du projet. Les demandes parfois très divergentes de ces acteurs ont été, autant que faire se peut, prises en compte dans le plan mis à l'enquête, après une pesée des intérêts. Parmi les mesures les plus importantes, on peut citer le déplacement d'une partie du sentier riverain du cirque et la canalisation des VTT et des skieurs hors piste.

Balisage du site du Noirmont: site de protection de la faune sauvage d'importance fédérale, le Noirmont doit notamment sa valeur à la présence de la dernière plus grande population de Suisse de Grand Tétras. Cette espèce est très sensible aux dérangements liés à l'activité humaine, en particulier en hiver. La législation relative aux districts francs demande que les itinéraires autorisés soient précisés et balisés, notamment pour surveiller les activités hivernales. Sur la base d'un plan de gestion établi par la division Biodiversité et paysage, en partenariat avec les communes et acteurs concernés, la planification des principaux itinéraires hivernaux a été élaborée, des panneaux établis selon les différents manuels de la Confédération relatifs à la signalisation des aires protégées et des zones de tranquillité.

Zones de tranquillité pour la faune sauvage dans les Alpes vaudoises: pour une meilleure cohabitation entre l'homme et la faune et la conservation à terme des espèces sensibles, la mise en place de zones de tranquillité grâce à des solutions négociées avec les acteurs de la région est à l'étude dans l'est du canton. Développée en première étape dans les Alpes vaudoises en coordination avec le Plan directeur régional des Alpes vaudoises, la démarche sera poursuivie dans le reste du canton dans un deuxième temps. Deux ateliers participatifs ont été réalisés en 2017. Ils ont permis d'identifier les zones sur lesquelles des mesures seraient souhaitables. La définition exacte des périmètres et des dispositions sera finalisée d'ici 2019.



SUIVI ET GESTION DE LA FAUNE

PRÉVENTION ET INDEMNISATION DES DOMMAGES

ESPÈCES CHASSÉES

ESPÈCES PROTÉGÉES

Grands carnivores

Autres espèces protégées

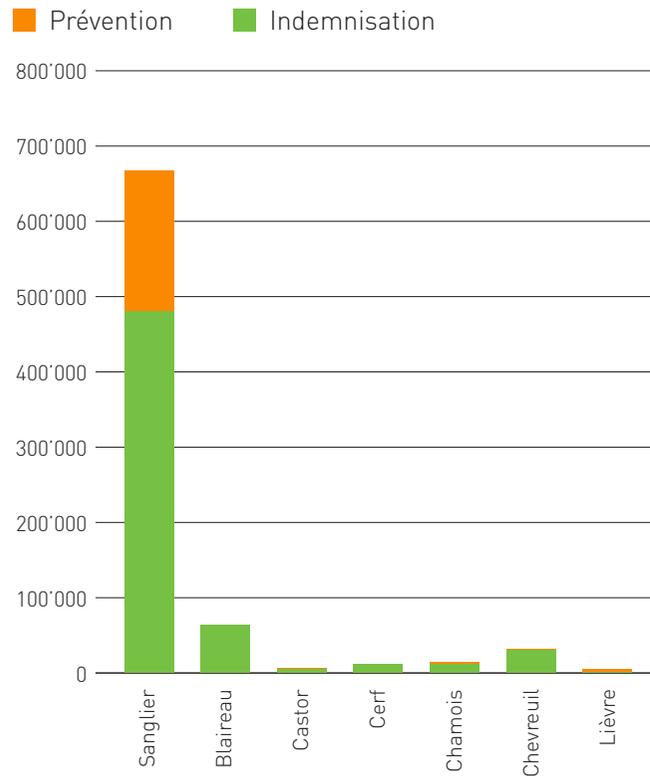




SITUATION GLOBALE 2017 (CHF)

	Agricole	Forestier	Total
Prévention	199 595	146 731	346 326
Indemnisation	601 541	19 208	620 749
Total	801 136	165 939	967 075

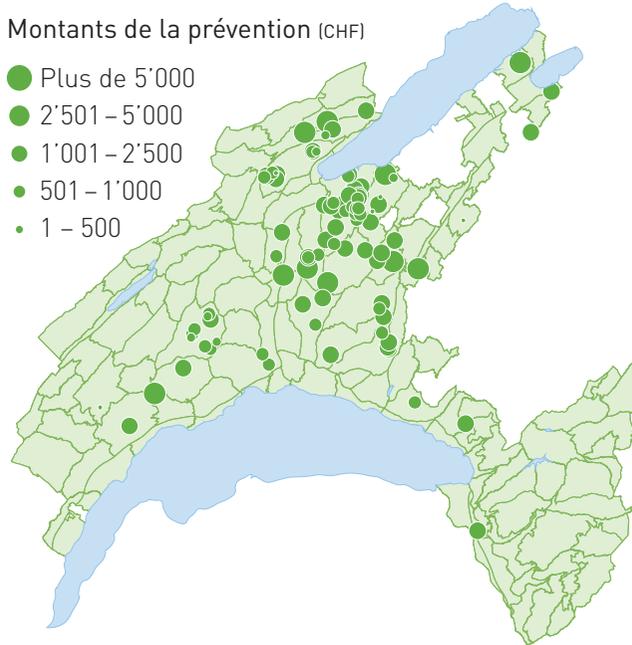
SITUATION DANS L'AGRICULTURE PAR ESPÈCE 2017 (CHF)



SITUATION EN FORÊT 2017

Montants de la prévention (CHF)

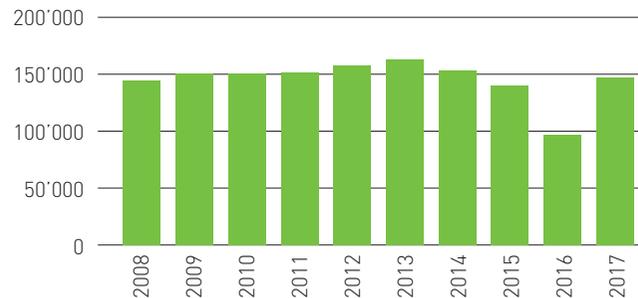
- Plus de 5'000
- 2'501 - 5'000
- 1'001 - 2'500
- 501 - 1'000
- 1 - 500



Prévention des dommages causés par les ongulés

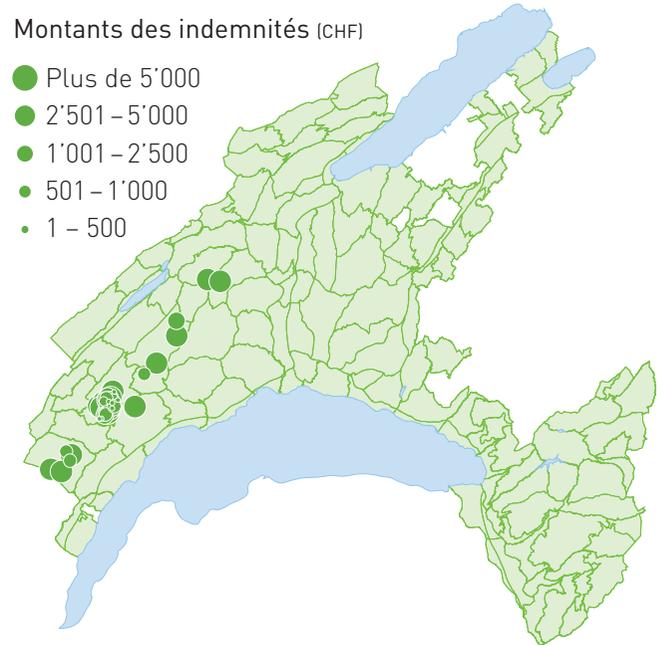
Mesures de prévention des dommages pouvant être prises, sans distinction d'espèce : protections individuelles, enduits de protection ou encore clôtures.

Total 2017: CHF 146'731.-



Montants des indemnités (CHF)

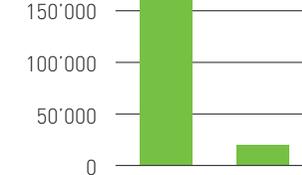
- Plus de 5'000
- 2'501 - 5'000
- 1'001 - 2'500
- 501 - 1'000
- 1 - 500



Indemnisation des dommages causés par les cerfs

Les montants indemnisés concernent uniquement les dégâts d'écorçage et de frayure provoqués par le cerf dans les peuplements réguliers d'épicéas plantés avant 1995.

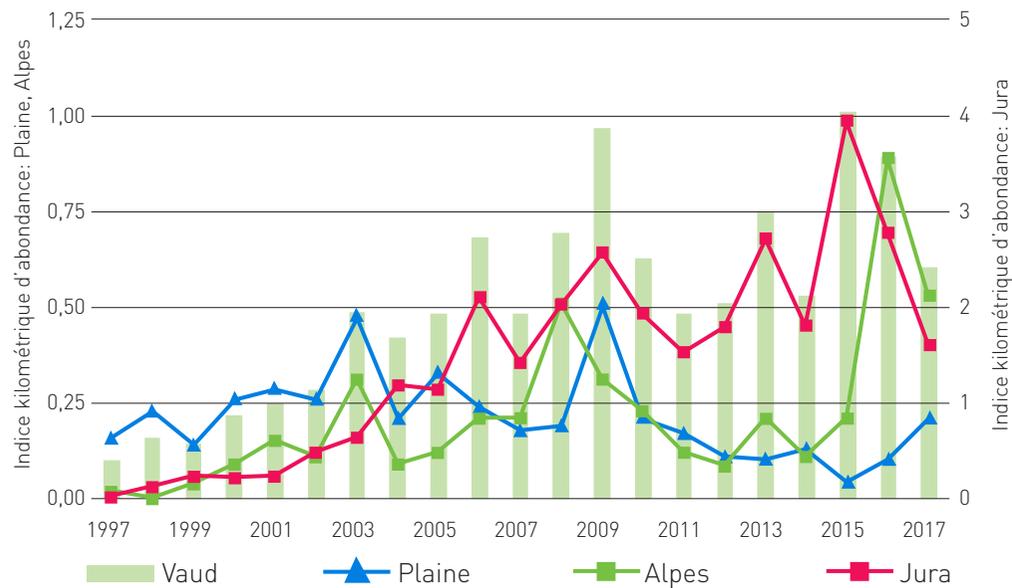
Total 2017: CHF 19'208.-





Effectifs

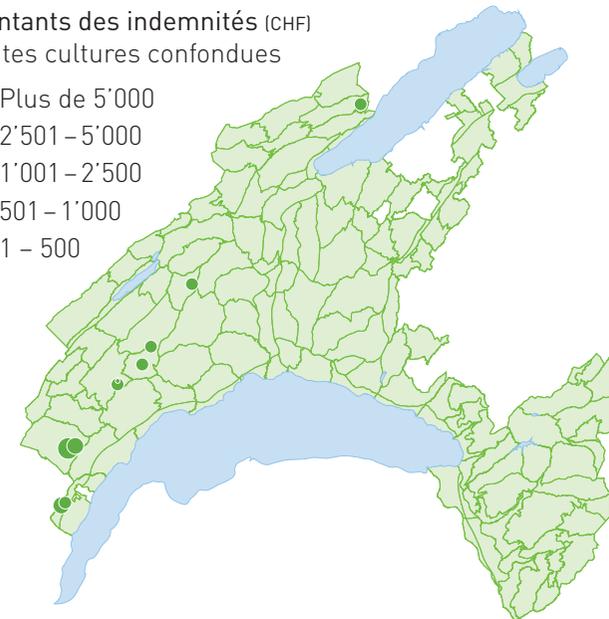
En 2017, comme les autres années, les effectifs de cerfs estimés sur la base de comptages ou comptés, diffèrent entre les Alpes, la Plaine et le Jura.



Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages
Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

Montants des indemnités (CHF)
Toutes cultures confondues

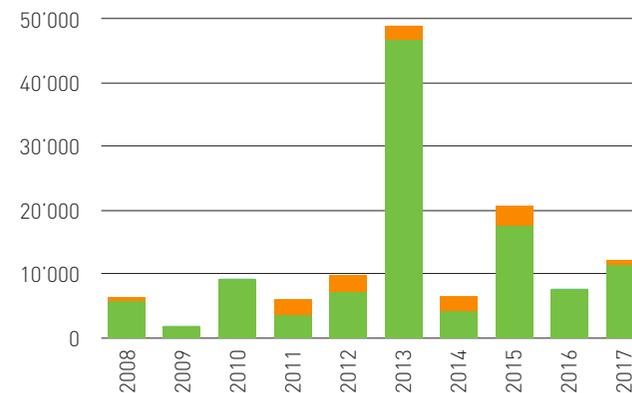
- Plus de 5'000
- 2'501 – 5'000
- 1'001 – 2'500
- 501 – 1'000
- 1 – 500



Cultures touchées



Evolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2017:
CHF 633.-

Total indemnisations 2017:
CHF 11'488.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)



Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

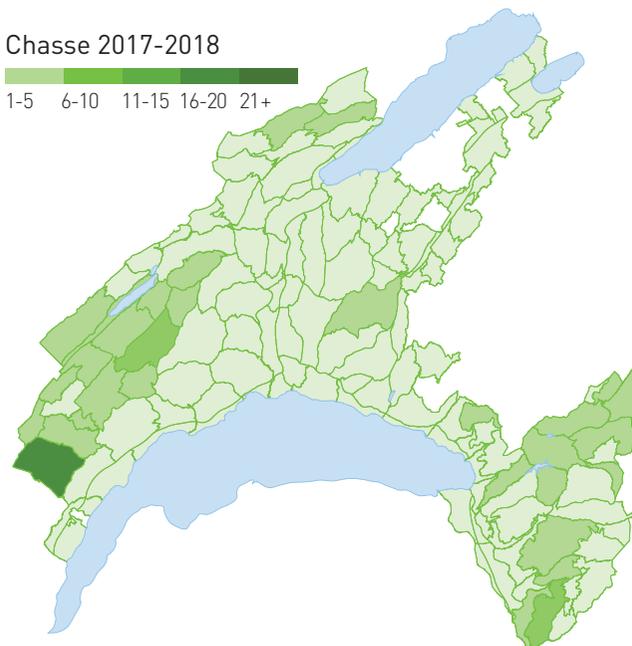
Plan de tir 2017

- Total des attributions 2017: 150 cerfs dont
- 59 pour la chasse en équipe dans les Alpes
 - 80 pour la chasse en équipe dans le Jura
 - 11 pour la chasse individuelle

Répartition des prélèvements par la chasse

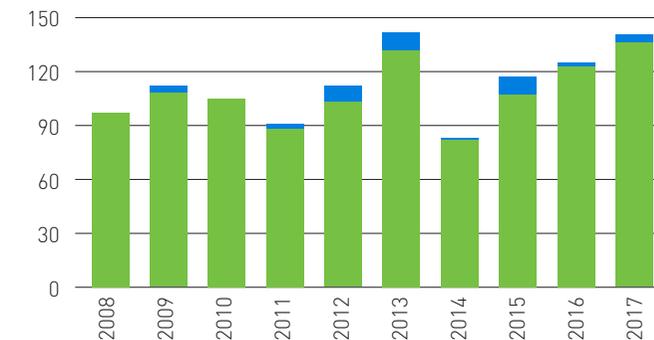
	Nombre	Proportion
Mâle	36	26%
Femelle	32	24%
Faon et animal d'une année	68	50%
Total des prélèvements 2017: 136 cerfs		

Chasse 2017-2018



Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion

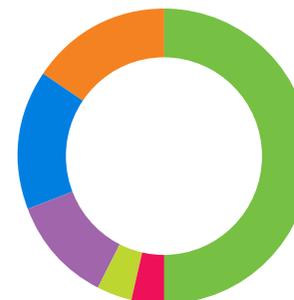
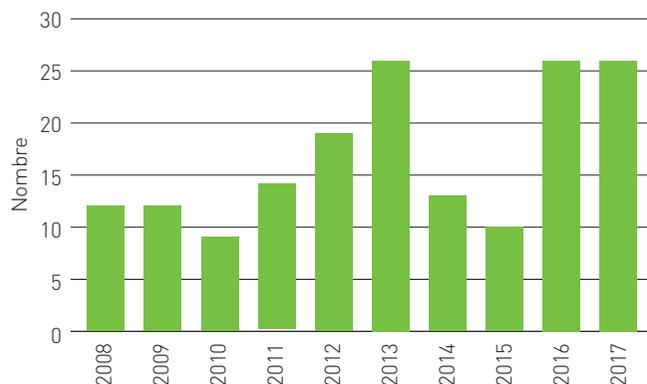


Total tirs de gestion 2017: 5 cerfs

Autres causes de mortalité

Total 2017: 26 cerfs

Cause principale:
trafic automobile



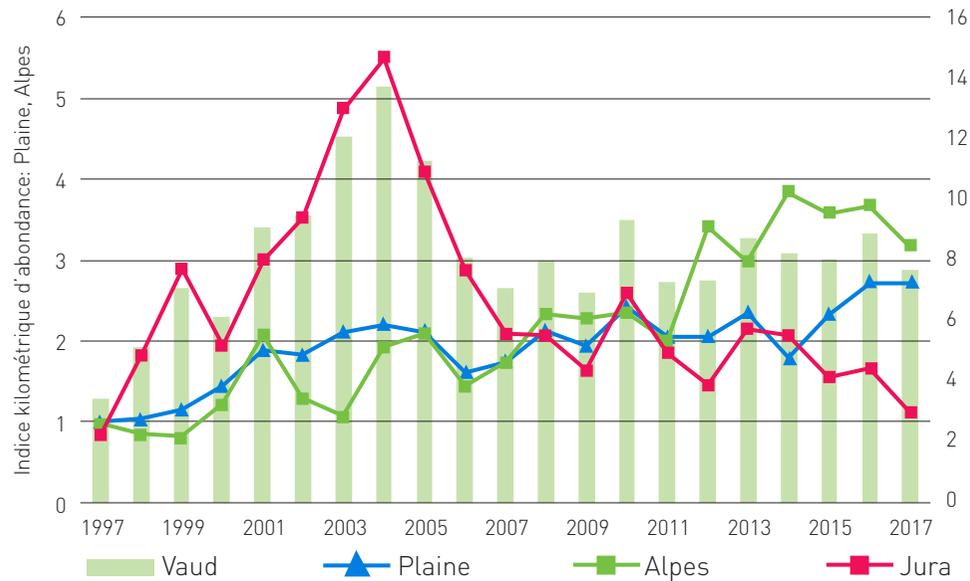
Causes de mortalité

- Trafic automobile 13
- Age, maladie, faiblesse 1
- Proie de lynx 1
- Proie de loup 3
- Autres accidents, avalanches, chutes 4
- Autre 4



Effectifs

En 2017, comme les autres années, les effectifs estimés de chevreuils diffèrent entre les Alpes, la Plaine et le Jura.



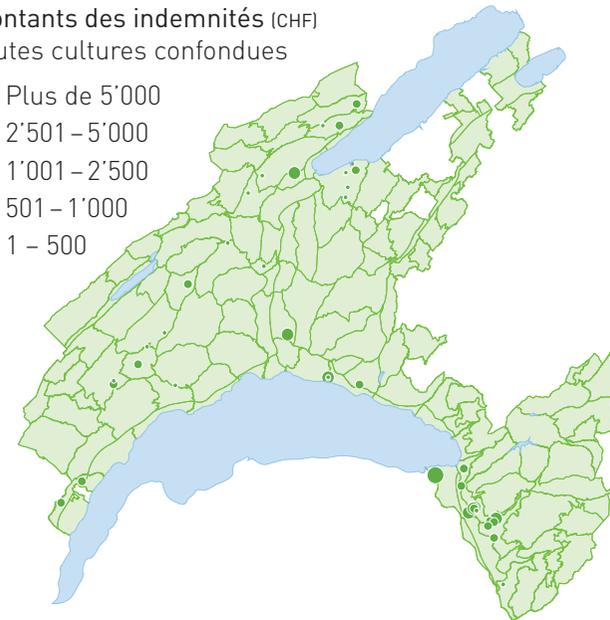
Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

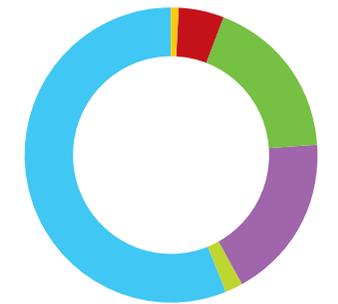
Montants des indemnités (CHF)

Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 – 5'000
- 1'001 – 2'500
- 501 – 1'000
- 1 – 500

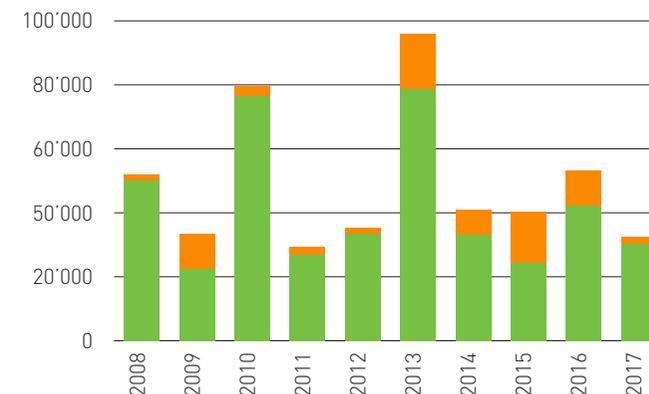


Cultures touchées



- Arboriculture 1%
- Betterave 5%
- Céréale 18%
- Culture maraîchère 18%
- Petit pois 2%
- Vigne 56%

Evolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2017:
CHF 2'135.-

Total indemnisations 2017:
CHF 30'208.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)



Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

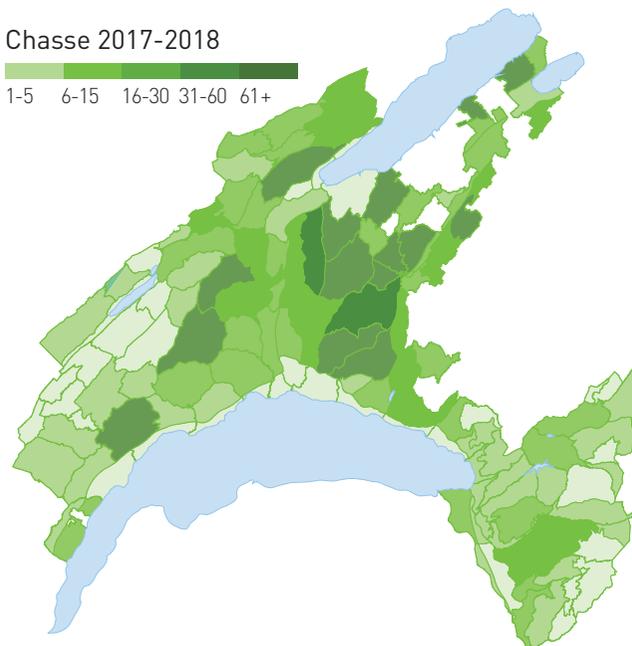
Plan de tir 2017

Total attributions 2017: 3 chevreuils, dont au moins 1 jeune, par chasseur. Un 4^e chevreuil, à certaines conditions, dans des zones du nord vaudois où l'impact du chevreuil sur la régénération forestière est important.

Répartition des prélèvements par la chasse

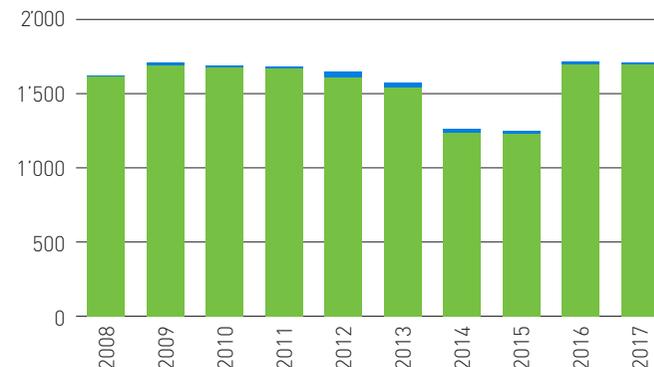
	Nombre	Proportion
Mâle	580	34%
Femelle	562	33%
Faon et animal d'une année	556	33%
Total des prélèvements 2017: 1'698 chevreuils		

Chasse 2017-2018



Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion

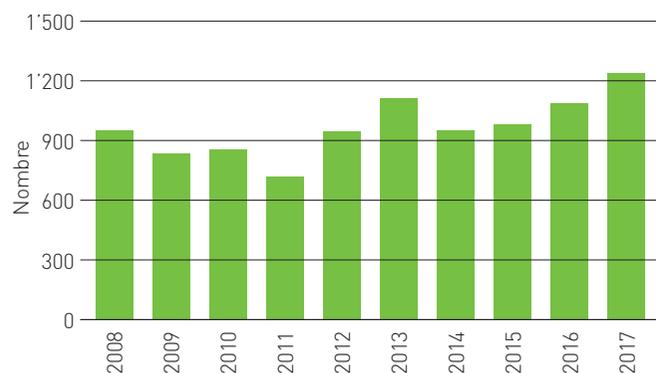


Total tirs de gestion: 10 chevreuils

Autres causes de mortalité

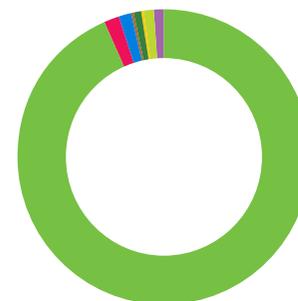
Total 2017: 1'189 chevreuils

Cause principale:
trafic automobile



Causes de mortalité

- Trafic automobile 1'111
- Age, maladie, faiblesse 17
- Proie de lynx 18
- Proie de loup 1
- Blessures par balles 3
- Machines agricoles 1
- Trafic ferroviaire 9
- Tué par les chiens 4
- Autres accidents, avalanches, chutes 15
- Autre 10

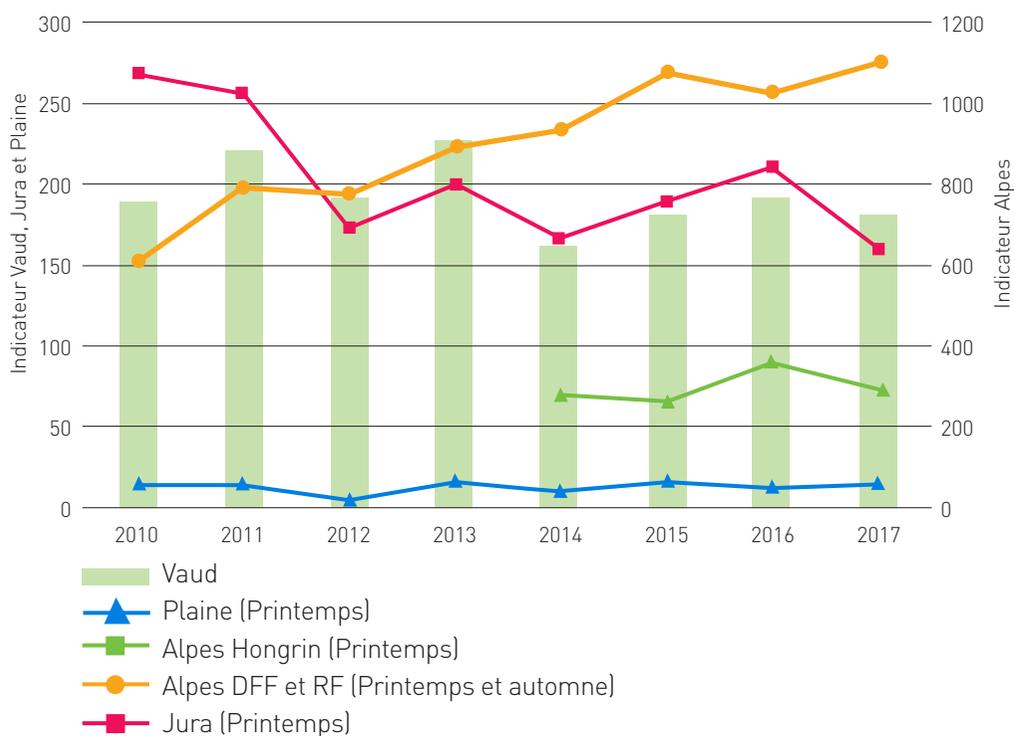


ESPÈCES CHASSÉES CHAMOIS



Effectifs

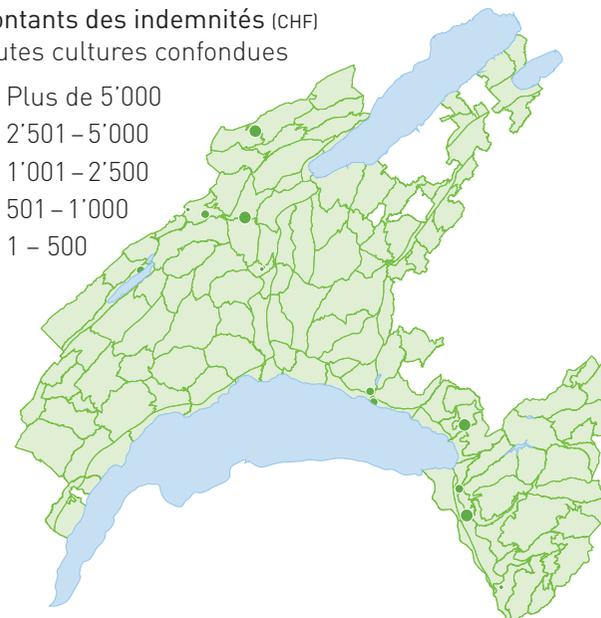
En 2017, comme les autres années, les effectifs estimés de chamois diffèrent entre les Alpes, la Plaine et le Jura. Dans les Alpes, les effectifs de chamois dans les zones de protection (DFF et réserves de faune) sont supérieurs au reste de la région.



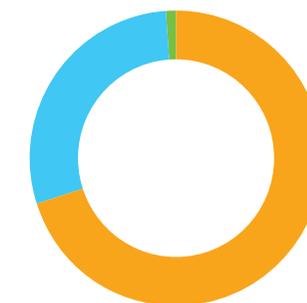
Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

Montants des indemnités (CHF) Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 – 5'000
- 1'001 – 2'500
- 501 – 1'000
- 1 – 500

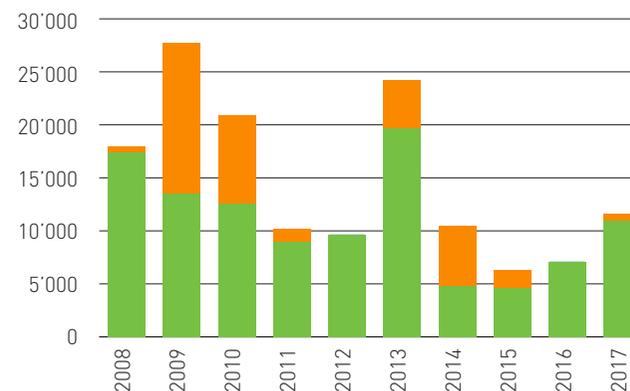


Cultures touchées



- Fourrage 70%
- Vigne 29%
- Céréale 1%

Evolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2017:
CHF 618.-

Total indemnisations 2017:
CHF 10'961.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)

ESPÈCES CHASSÉES CHAMOIS



Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

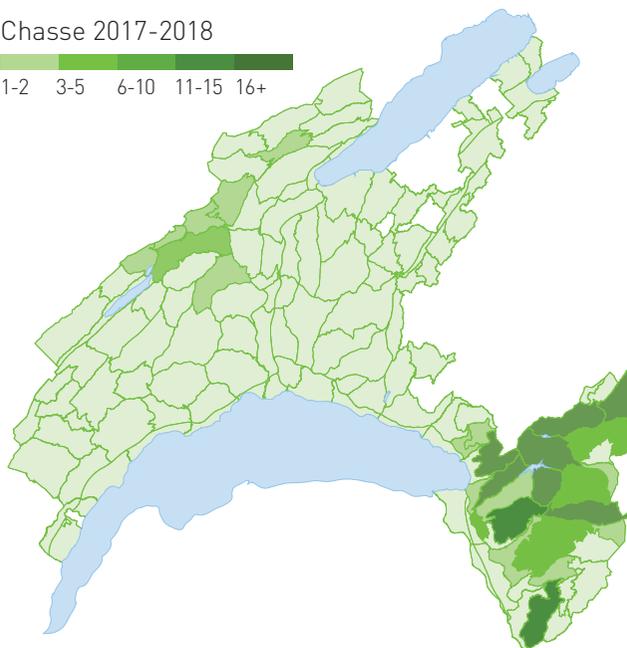
Plan de tir 2017

Total attributions 2017: 206 chamois dont 180 dans les Alpes, 6 en Plaine et 20 dans le Jura.

Répartition des prélèvements par la chasse

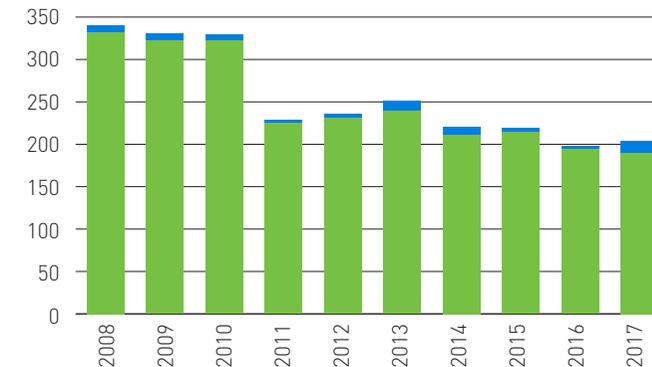
	Nombre	Proportion
Mâle	81	43%
Femelle	56	29%
Faon et animal d'une année	53	28%
Total des prélèvements 2017: 190 chamois		

Chasse 2017-2018



Tirs de chasse et de gestion

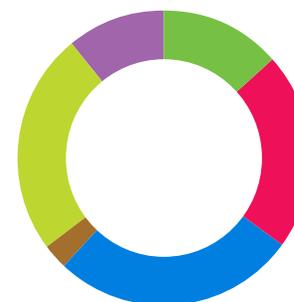
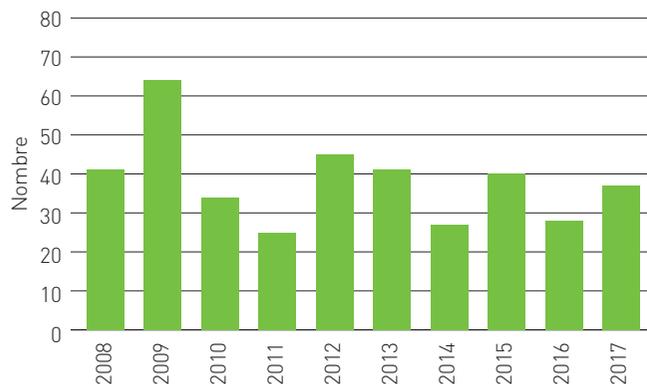
■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion



Total tirs de gestion: 14 chamois

Autres causes de mortalité

Total 2017: 37 chamois
Causes principales: proie de lynx, autres accidents



Causes de mortalité

- Trafic automobile 5
- Age, maladie, faiblesse 8
- Proie de lynx 10
- Blessures par balles 1
- Autres accidents, avalanches, chutes 9
- Autre 4



Effectifs

Les effectifs sont estimés indirectement par les dommages aux cultures, la mortalité sur les routes et les observations de terrain.

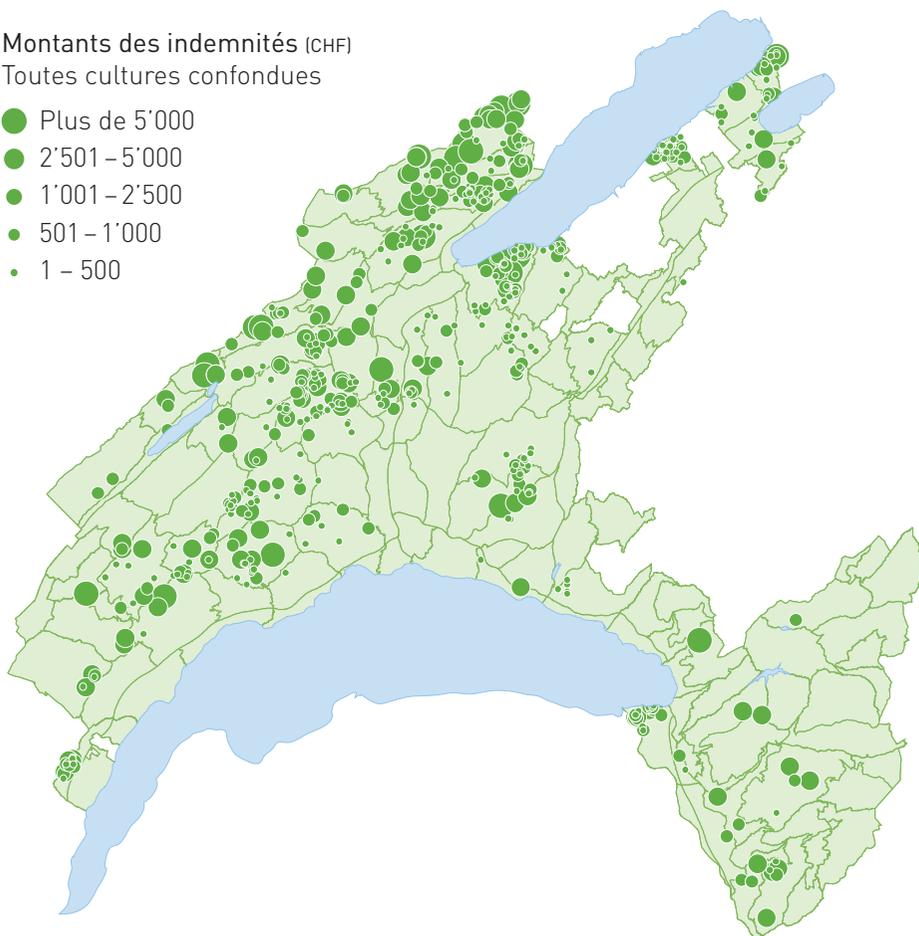
Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

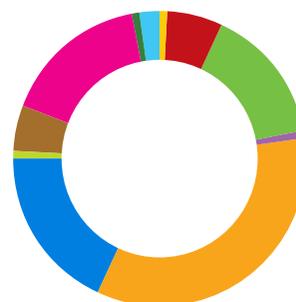
Montants des indemnités (CHF)

Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 – 5'000
- 1'001 – 2'500
- 501 – 1'000
- 1 – 500

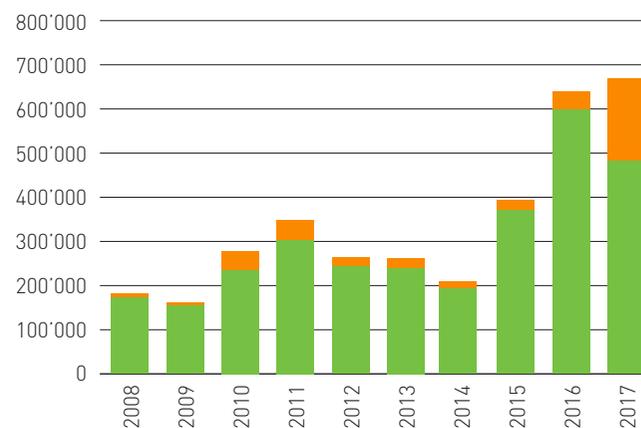


Cultures touchées



- | | |
|-----------------------|----------------------|
| Arboriculture 1% | Petit pois 1% |
| Betterave 6% | Pomme-de-terre 5% |
| Céréale 15% | Prairie-pâturage 16% |
| Culture maraîchère 2% | SPB 1% |
| Fourrage 34% | Vigne 2% |
| Mais 18% | |

Evolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2017:
CHF 188'953.–
pour la pose et l'entretien
de clôtures électriques

Total indemnisations 2017:
CHF 481'355.–

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)

ESPÈCES CHASSÉES SANGLIER



Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

Plan de tir 2017

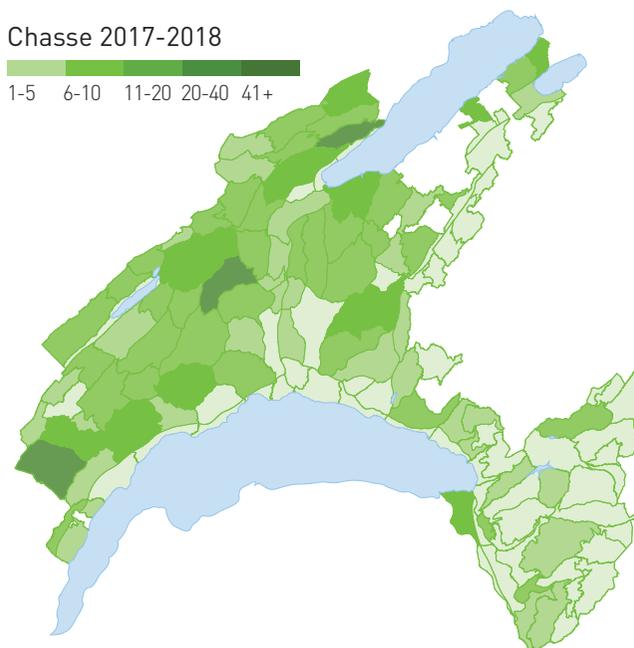
En 2017, dans les zones à risque, les chasseurs ont été autorisés à chasser en battue, avec chiens, de septembre 2017 à janvier 2018. Dans ces zones, ils ont également été autorisés à pratiquer des tirs à l'affut ou à l'approche, sans chiens, hors forêt, à l'aube et au crépuscule, depuis le mois d'août 2017.

Total attributions 2017: pas de limite

Répartition des prélèvements par la chasse

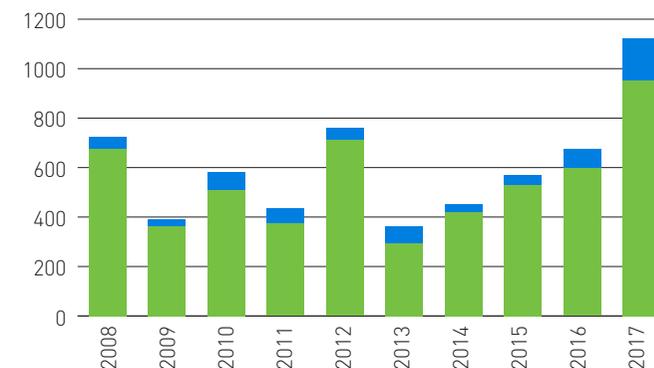
	Nombre	Proportion
Verrat	324	34%
Laie	264	28%
Jeune	363	38%
Indéterminé	2	
Total des prélèvements 2017: 953 sangliers		

Chasse 2017-2018



Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion

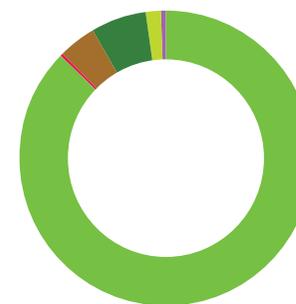
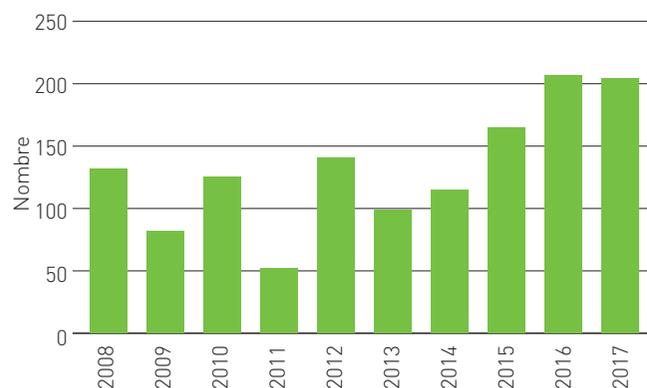


Total tirs de gestion 2017: 170 sangliers

Autres causes de mortalité

Total 2017: 204 sangliers

Cause principale:
trafic automobile



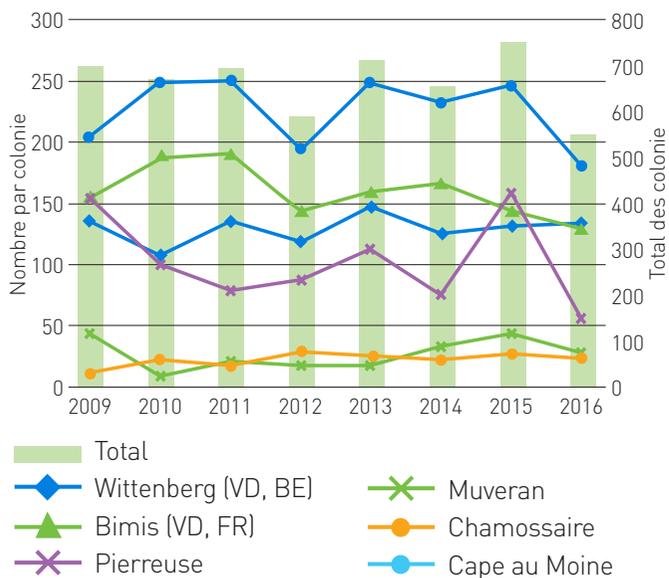
Causes de mortalité

- Trafic automobile 178
- Age, maladie, faiblesse 1
- Blessures par balles 8
- Trafic ferroviaire 13
- Autres accidents, avalanches, chutes 3
- Autre 1



Effectifs

Les colonies de bouquetins sont dénombrées annuellement, au printemps. En 2017, comme chaque année, les recensements des colonies de la Cape au Moine, de la Pierreuse, du Wittenberg, de Chamossaire, de Bimis et du Grand Muveran se sont déroulés en collaboration avec le canton de Berne.

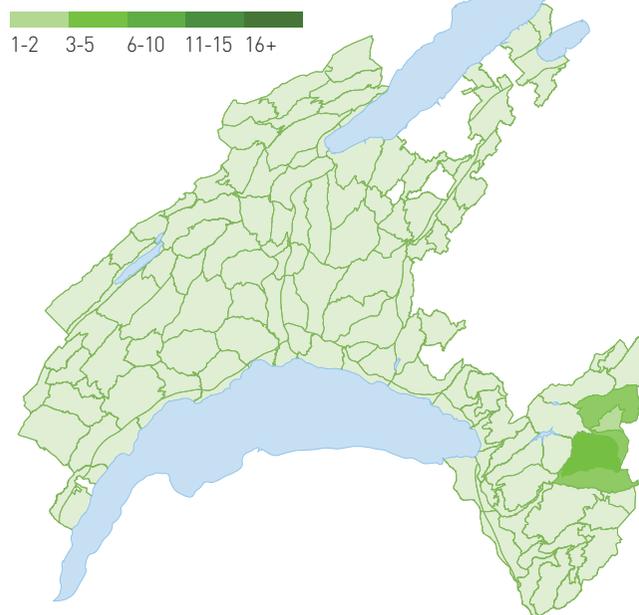


Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

Plan de tir 2017

Total attributions 2017: 24 bouquetins dans 3 colonies

Chasse 2017-2018



Répartition des prélèvements par la chasse

	Nombre	Proportion
Mâle	11	55%
Femelle	8	40%
Faon et animal d'une année	1	5%
Total des prélèvements 2017: 20 bouquetins		

Tirs de chasse

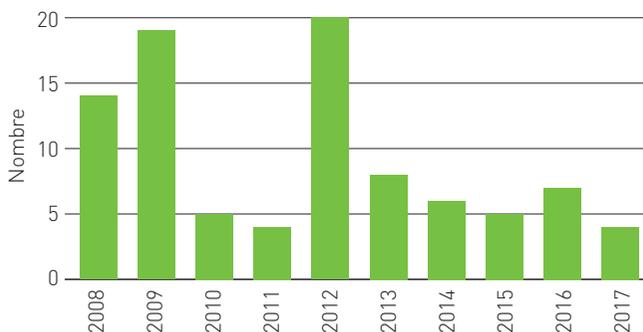
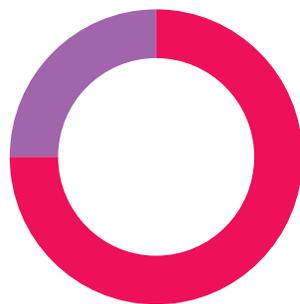


Autres causes de mortalité

Total 2017: 4 bouquetins
Causes principales:
âge, maladie, faiblesse

Causes de mortalité

- Age, maladie, faiblesse 3
- Autre 1

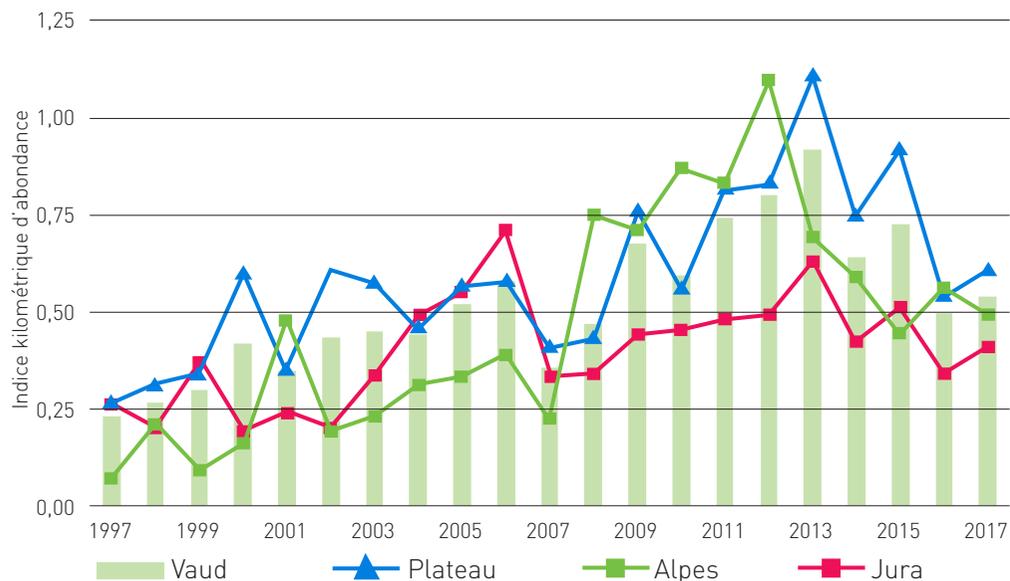




Effectifs

Depuis 1991, les lièvres bruns sont recensés en Suisse sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement. Les comptages sont effectués au printemps, de nuit, à l'aide de projecteurs, selon la méthode dite de «taxation de surface».

Le canton de Vaud mandate également des opérations de recensement dans les secteurs de la plaine de l'Orbe et de Commugny depuis 1991, dans ceux de Bioley-Orjulaz et Noville depuis 1994. En 2017, 102 lièvres ont été recensés dans la plaine de l'Orbe, ce qui est inférieur à 2016, année record (126 lièvres). Dans la Plaine du Rhône, à Noville, seuls 19 individus ont été comptés, ce qui en fait une des années les plus faibles.



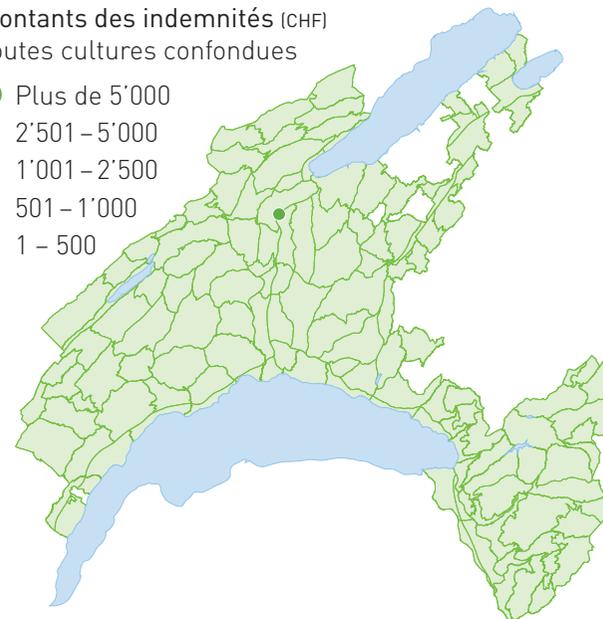
Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

Montants des indemnités (CHF)

Toutes cultures confondues

- Plus de 5'000
- 2'501 – 5'000
- 1'001 – 2'500
- 501 – 1'000
- 1 – 500

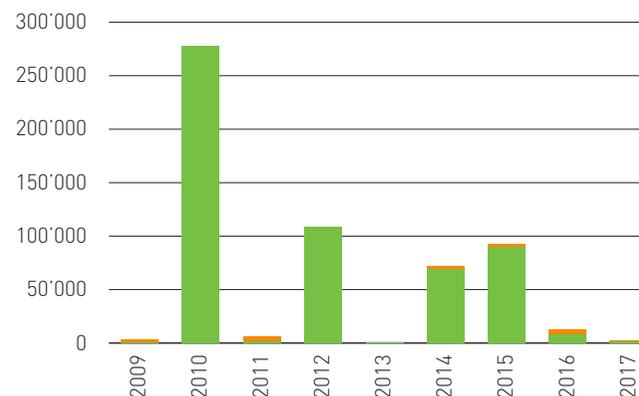


Cultures touchées



■ Céréale 100%

Evolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2017:
CHF 1'789.-

Total indemnisations 2017:
CHF 1'069.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)



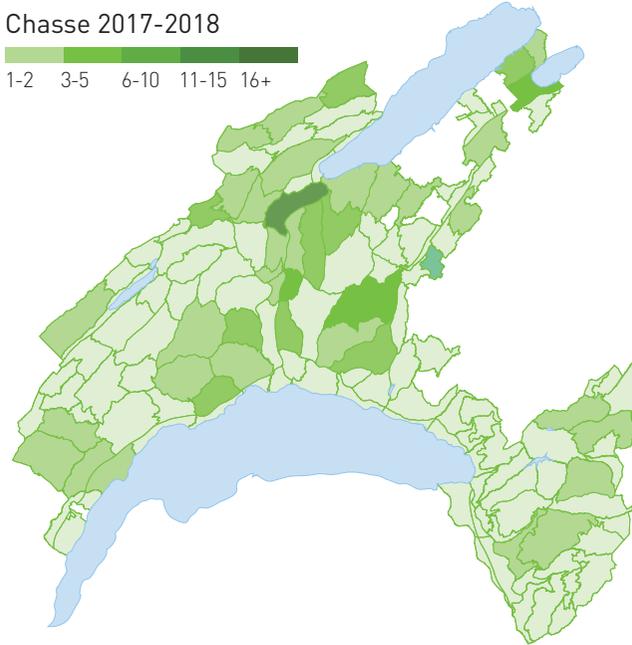
Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

Plan de tir 2017

Total attributions 2017: 1 lièvre par chasseur.
Un 2^e lièvre dans la plaine de l'Orbe, hors OROEM, jusqu'au 30 novembre.

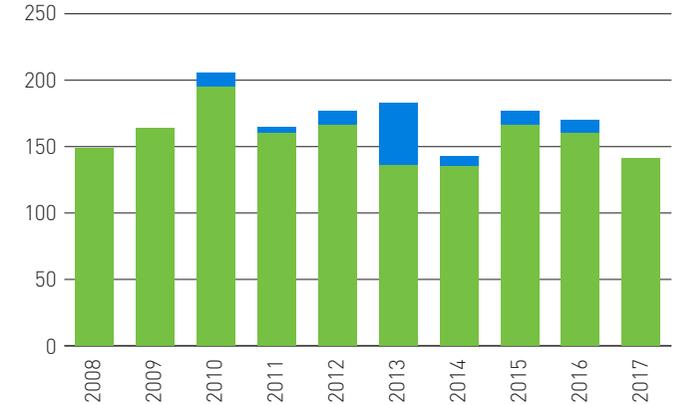
Répartition des prélèvements par la chasse

Chasse 2017-2018



Tirs de chasse et de gestion

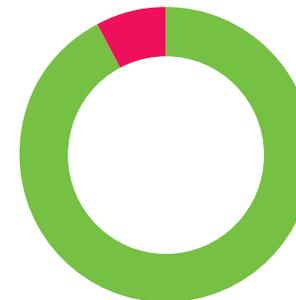
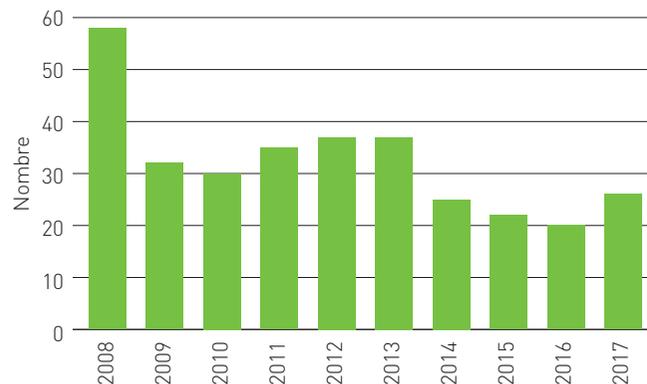
■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion



Total prélèvements 2017: 141 lièvres
Total tirs de gestion: 0

Autres causes de mortalité

Total 2017: 26 lièvres
Cause principale:
trafic automobile



Causes de mortalité

■ Trafic automobile 24
■ Age, maladie, faiblesse 2



Effectifs

Les effectifs sont estimés indirectement par les dommages aux cultures, la mortalité sur les routes et les observations de terrain.

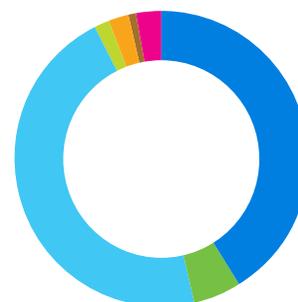
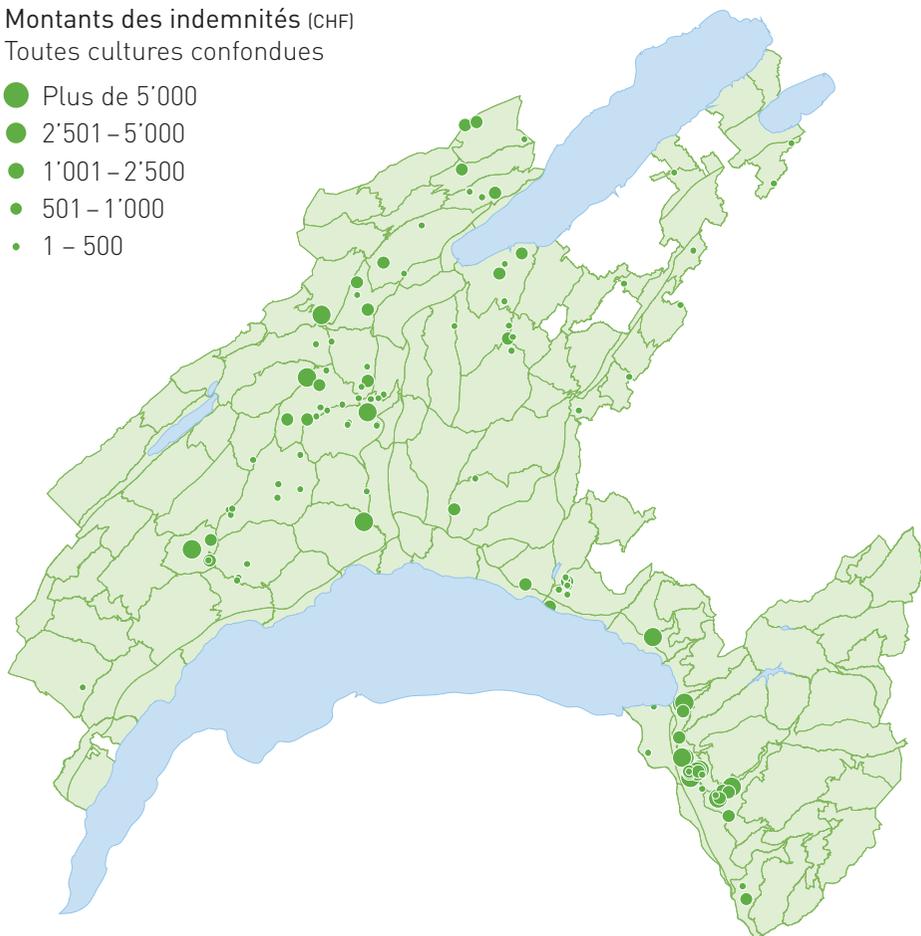
Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

Répartition des dommages indemnisés, toutes cultures confondues.

Montants des indemnités (CHF)

Toutes cultures confondues

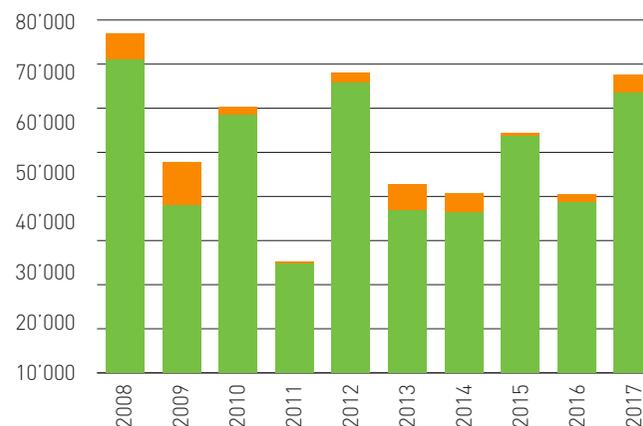
- Plus de 5'000
- 2'501 – 5'000
- 1'001 – 2'500
- 501 – 1'000
- 1 – 500



Cultures touchées

- Mais 41%
- Céréale 5%
- Vigne 46%
- Petit pois 2%
- Fourrage 2%
- Pomme-de-terre 1%
- Prairie-pâturage 3%

Evolution des montants de prévention et d'indemnisation, toutes cultures confondues



Total prévention 2017:
CHF 4'258.-

Total indemnisations 2017:
CHF 63'392.-

- Prévention (CHF)
- Indemnisation (CHF)

ESPÈCES CHASSÉES BLAIREAU



Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

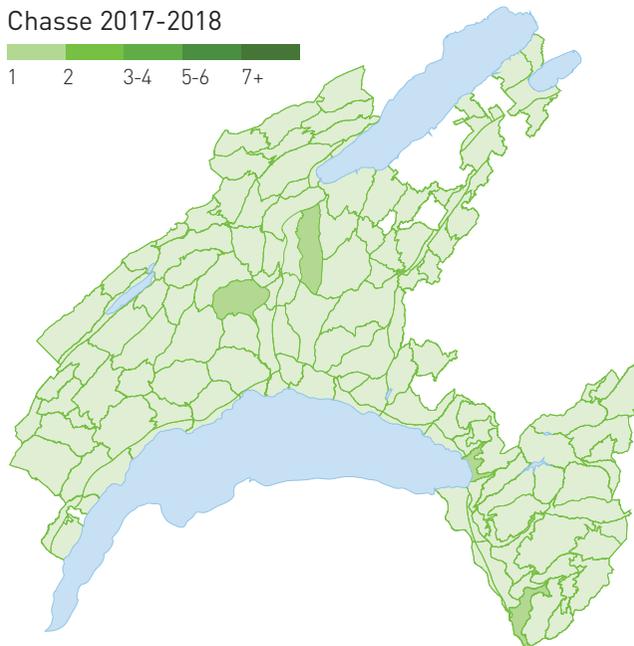
Plan de tir 2017

Total attributions 2017: pas de limite

Total réalisations 2017: 4 blaireaux

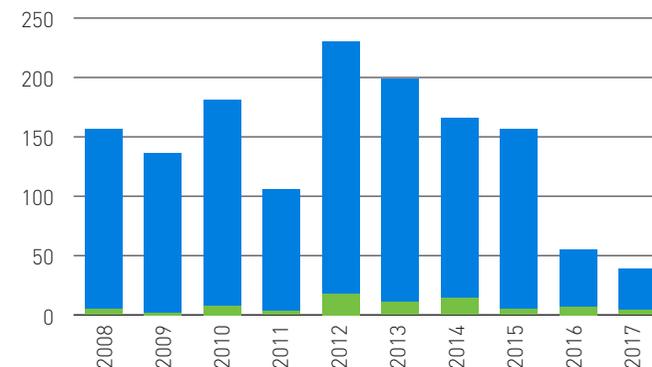
Répartition des prélèvements par la chasse

Chasse 2017-2018



Tirs de chasse et de gestion

■ Prélèvements par la chasse ■ Tirs de gestion

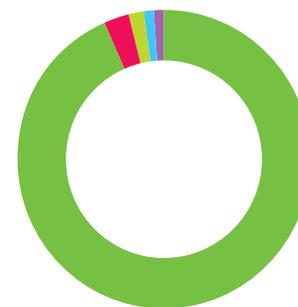
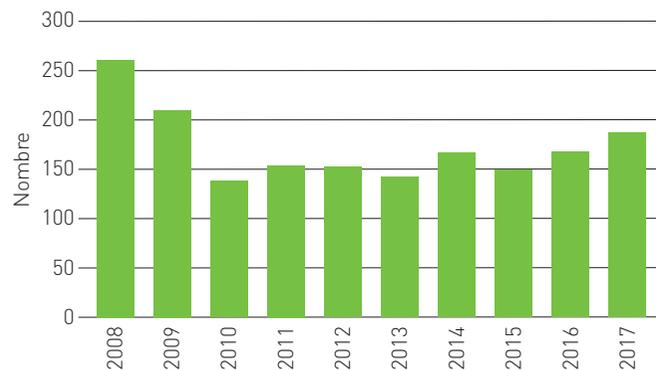


Total tirs de gestion 2017: 35 blaireaux

Autres causes de mortalité

Total 2017: 187 blaireaux

Cause principale:
trafic automobile



Causes de mortalité

- Trafic automobile 174
- Age, maladie, faiblesse 5
- Autres accidents, avalanches, chutes 3
- Machines agricoles 2
- Autre 2



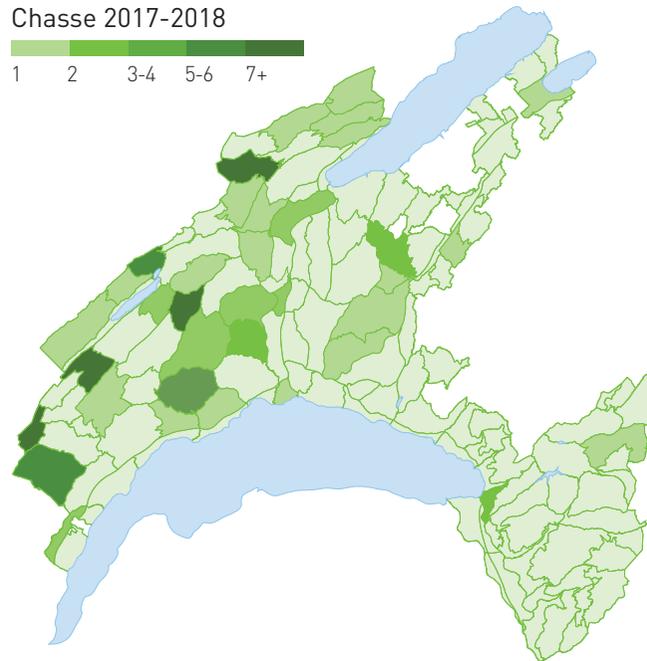
Suivis

Le projet national sur la bécasse des bois, soutenu par l'Office fédéral de l'environnement, a pour objectif de mieux connaître l'écologie de cet oiseau et documenter l'effet de la chasse, l'évolution des milieux, la prédation naturelle et le dérangement sur les populations indigènes. Le projet a démarré en 2015 et s'achèvera en 2018. En 2017, 20 oiseaux ont été suivis par télémétrie de mi-mars à fin novembre dans les forêts jurassiennes, ce qui a permis la récolte de près de 1'500 points dans lesquels les oiseaux équipés d'émetteurs ont séjourné. Ces points de localisation permettent de délimiter les domaines vitaux des oiseaux. 13 oiseaux ont par ailleurs été équipés d'une balise satellitaire. Une première série de six balises a été posée durant la croule entre le 26 mai et le 8 juin 2017 sur des mâles adultes. Les sept autres balises ont été posées lors de captures au phare entre le 20 septembre et le 5 octobre 2017. Source: info fauna CSCF

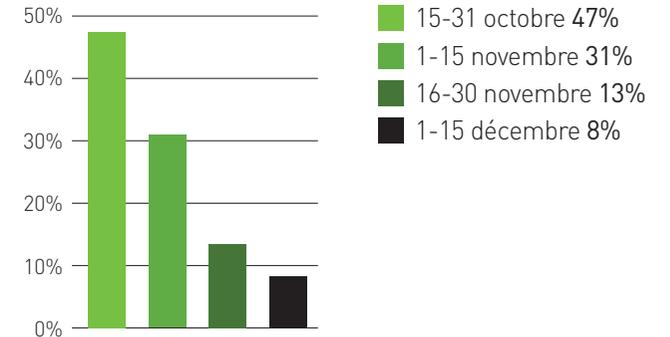
Plan de tir et prélèvements 2017

Total attributions 2017: par chasseur, au maximum 2 bécasses par jour et 10 bécasses par année, du 16 octobre au 12 décembre.

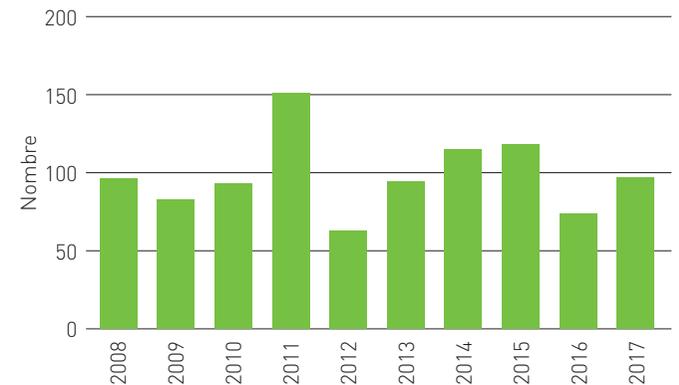
Chasse 2017-2018



Tirs de chasse



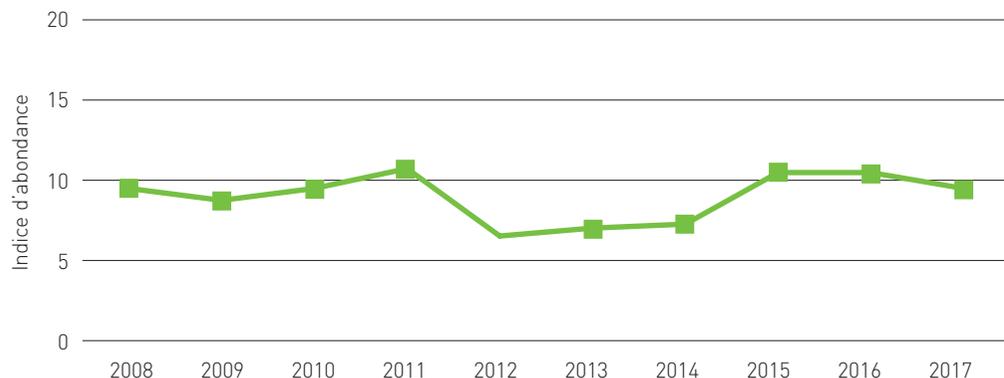
Tirs de chasse



Total prélèvements 2017: 97 bécasses



Effectifs



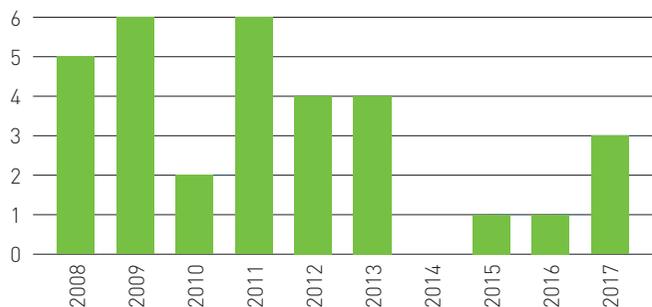
Plan de tir et prélèvements 2017

L'indice de reproduction (1.45) était suffisant pour ouvrir la chasse du tétras-lyre.

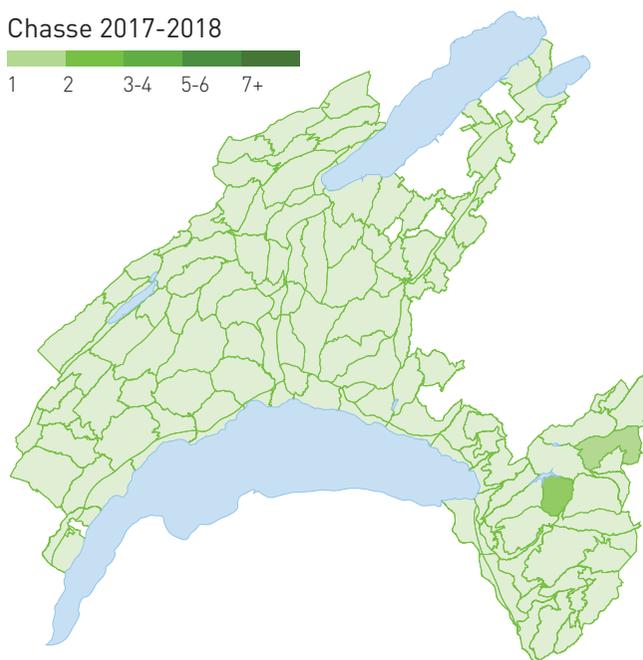
Total attributions 2017: 10 coqs au maximum, à raison d'un coq par chasseur.

Total prélèvements 2017: 3 tétras-lyre

Réalisations



Chasse 2017-2018



Mesures de gestion de l'habitat

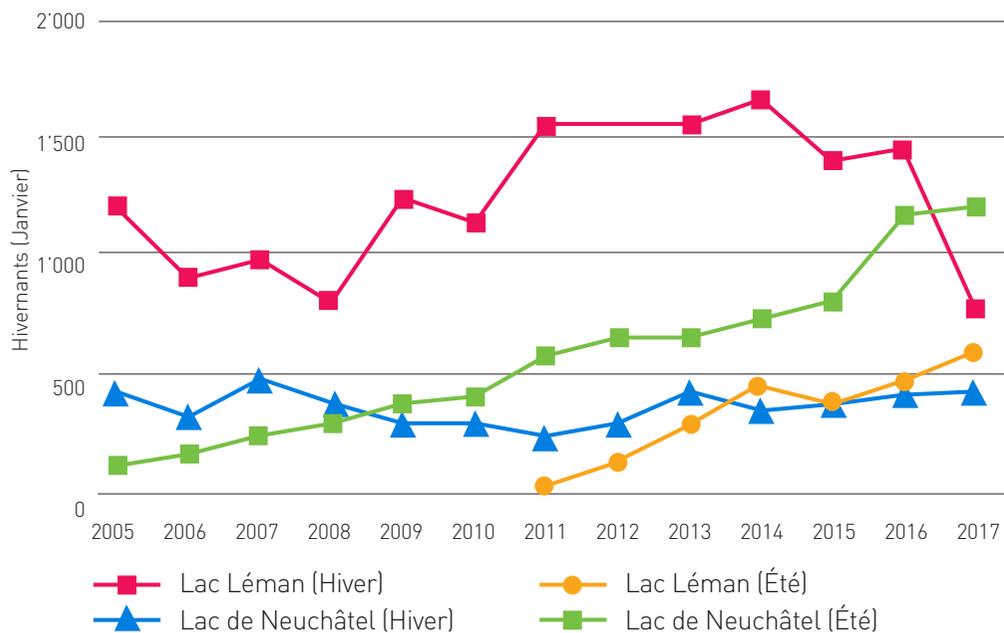
En 2017, les surveillants permanents de la faune de la région et un surveillant auxiliaire ont encadré 14 candidats chasseurs au cours d'une journée d'entretien de biotope. 2 chasseurs se sont joints à cette équipe motivée et dynamique.

Des travaux d'entretien de pâturage et d'amélioration de biotope en faveur du tétras-lyre ont par ailleurs été réalisés par le groupe OSEO (Office Suisse entraide ouvrière), sous la conduite du garde forestier des Diablerets, dans le périmètre de la réserve de faune N° 1 Diablerets Muveran, Montagne d'Arpille. Il est prévu de poursuivre ces travaux en 2018.



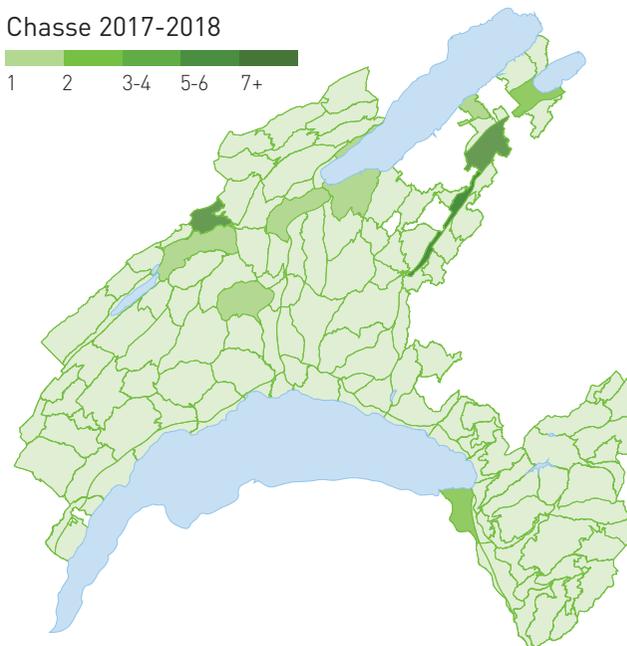
Effectifs

En 2017, le nombre d'hivernants estimé par comptage a chuté dans le Léman. Par contre, la tendance à la hausse des nicheurs se poursuit.



Plan de tir et prélèvements, tirs de gestion

Chasse 2017-2018

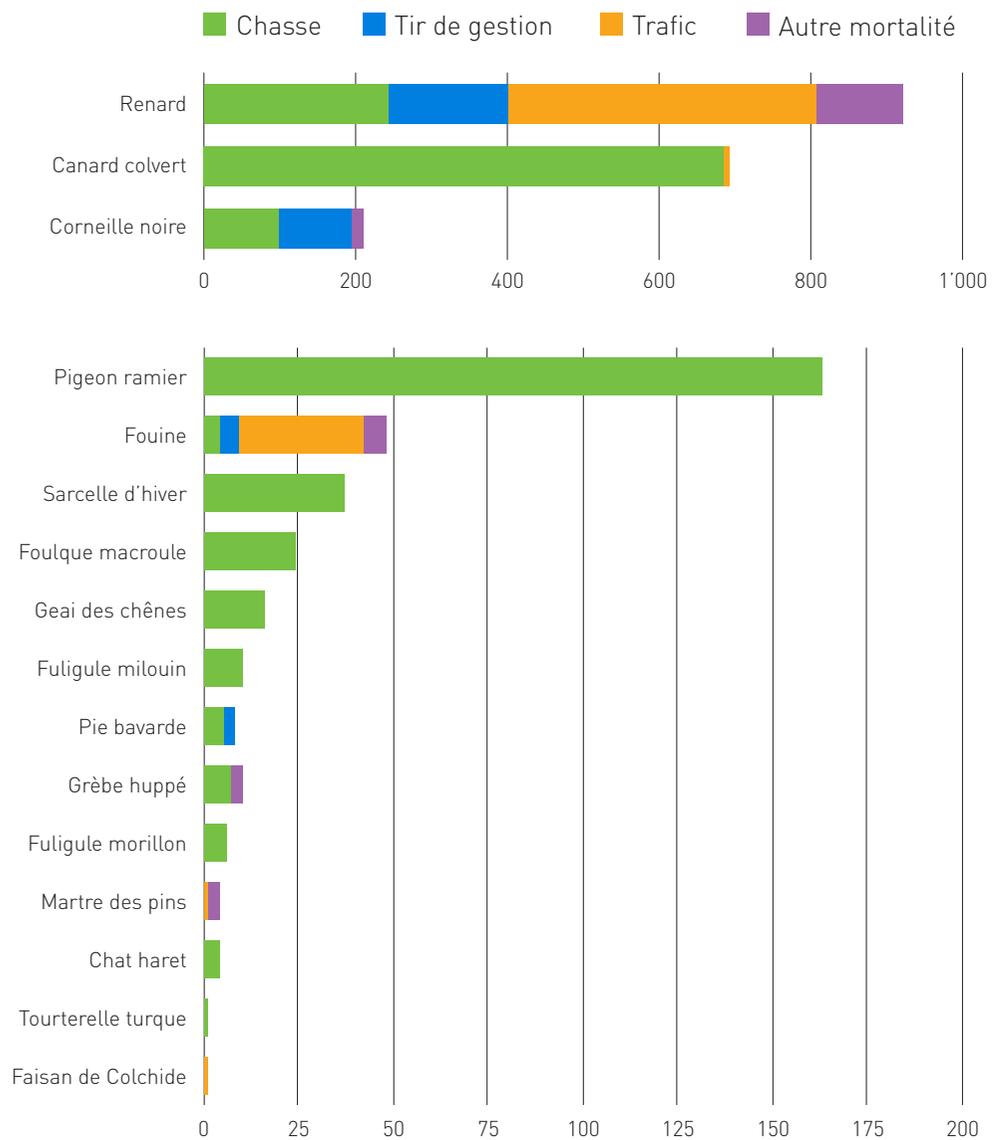


Total attributions 2017:
pas de limite sur les cours
d'eau; chasse interdite
sur les lacs

Total prélèvements 2017:
35 cormorans



AUTRES ESPÈCES CHASSABLES 2017





Suivis

Le suivi de l'évolution de lynx est fait tous les deux ans. Il n'y a donc pas de données pour l'année 2016/2017, mais un programme est prévu pour la saison prochaine. Quelques faits marquants peuvent être cependant relatés.

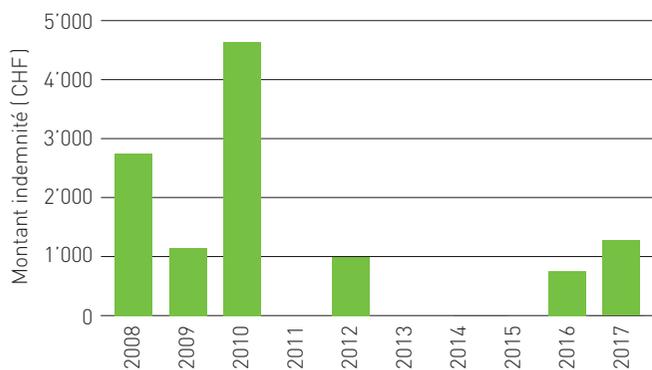
Le canton de Vaud, en partenariat avec l'Office fédéral de l'environnement, les cantons de Neuchâtel, Jura, Soleure, Berne, Argovie et Bâle Campagne, a participé à un programme de renforcement des populations de lynx dans les forêts de la réserve de biosphère du Palatinat en Allemagne et dans le parc national des Kalkalpen en Autriche. Le programme vaudois a démarré en février 2017, par une recherche active, avec la collaboration des chasseurs, des proies de lynx, puis par la pose de boîtes pièges dans le Jura vaudois.

Deux mâles, ARCOS et JURI, ainsi qu'une femelle, AIRA, ont été capturés, mis en quarantaine, puis relâchés en Allemagne et en Autriche. Au total, cinq lynx, dont trois vaudois, ont permis le renforcement des effectifs de cette espèce dans les Alpes. Tous les animaux ont été parrainés par des fondations, des villes et des particuliers, en Allemagne et en Autriche. Les lâchers ont été à chaque fois un événement, large-ment relayés dans la presse et sur internet. ARCOS s'est déplacé dans le Ballon des Vosges en France, à environ 160 km à vol d'oiseau de la forêt de Palatinat où il avait été relâché. AIRA vit toujours dans le parc national des Kalkalpen et occupe un territoire de 130 km². Quant à JURI, relâché au même endroit qu'AIRA, il s'est déplacé également à 40 km à l'ouest des Kalkalpen.



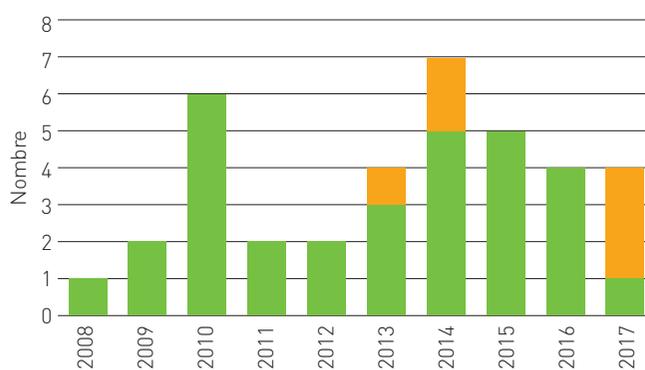
Photo Dominik Sieghartsleitner

Dommmages aux animaux de rente



Total indemnisation 2017: CHF 1'270.-
pour 2 moutons dans le Jura

Animaux morts ou retirés de la population



Total 2017: 4 lynx

■ Mort
■ Translocation



Causes de diminution de la population

- Trafic automobile 1 (autoroute A1)
- Translocation 3 (Allemagne et Autriche)

LOUP



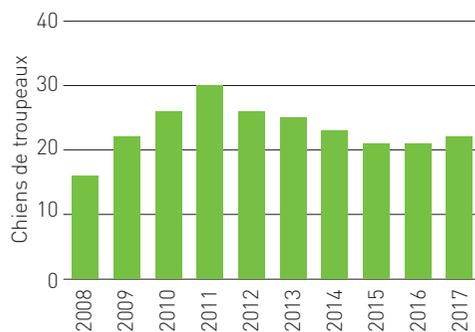
Suivis

Dès mi-juillet 2017, un monitoring du loup a été mis sur pied afin de collecter des informations sur le nombre d'individus et leur reproduction éventuelle dans la région. Côté suisse, la zone d'étude couvre 260 km² et comprend la première chaîne du Jura de la Dôle jusqu'à L'Abbaye ainsi que le Grand Risoux.

30 pièges photographiques ont été posés. Côté français, un suivi similaire a été mis en place et 23 pièges photographiques ont été posés dans la zone limitrophe.

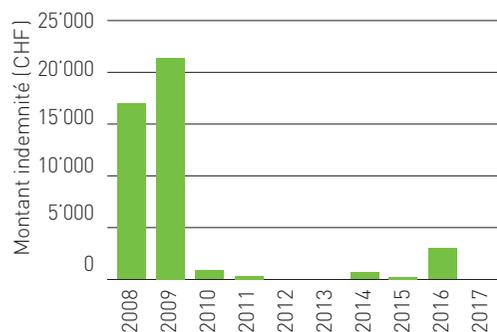
Le monitoring permet d'obtenir des informations objectives sur la présence et la répartition du loup dans la région et surtout d'informer rapidement les éleveurs susceptibles d'être touchés. Le monitoring ainsi que d'autres observations permettent d'attester la présence de 2 loups dans le Jura vaudois. Aucun indice de reproduction n'a été trouvé. Vu l'intérêt pour les éleveurs en particulier de disposer d'informations objectives et fiables concernant la situation du loup, il a été décidé de poursuivre ce monitoring et de réutiliser les sites où des pièges photographiques ont été posés.

Mesures de prévention des dommages



22 chiens de protection des troupeaux étaient actifs. Les civilistes encadrés par Agridea sont intervenus 100 jours (pose/entretien de clôtures, surveillance du bétail). Source: Agridea

Dommmages aux animaux de rente



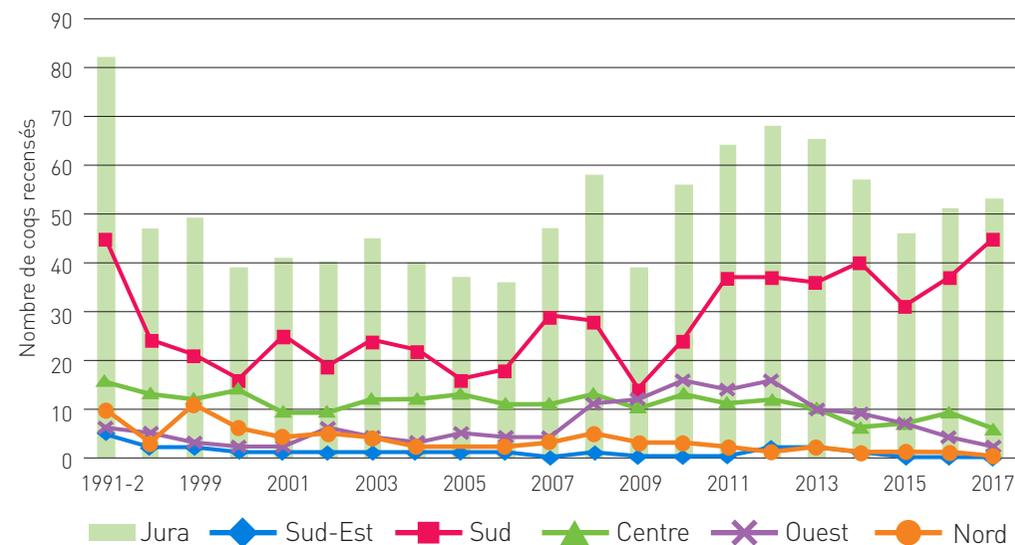
Total indemnisations 2017: 0.-

GRAND TÉTRAS



Suivis

En 2017, 18 places de chant du Jura vaudois ont été recensées, ce qui a permis de dénombrer 53 coqs.



Mesures de gestion de l'habitat

En 2017, 675 hectares ont été traités dans le cadre de la sylviculture du Haut-Jura.



Photo Jan-Mattli Keller

CASTOR



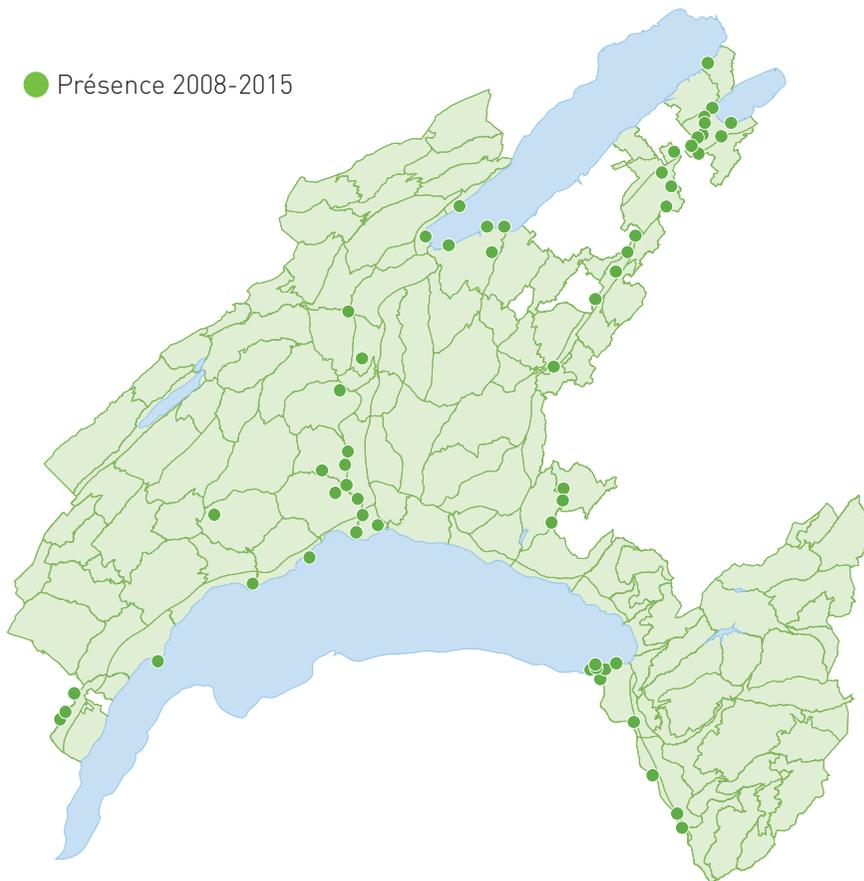
Suivis

L'effectif des populations de castors dans le canton semble augmenter très légèrement, avec une estimation d'environ 473 individus. Cette augmentation est surtout visible dans les régions de Lavaux-Oron, les Chamberonnes, Gros-de-Vaud, Venoge et Basse Broye. Le castor reste par contre absent de plusieurs cours d'eau de la région de La Côte, comme la Morges, le Boiron de Morges, le Boiron de Nyon et la Promenthouse.

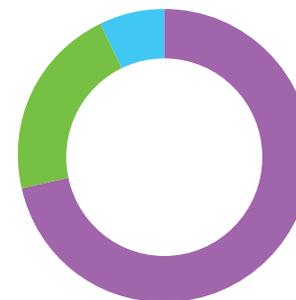
Les rives des lacs sont bien occupées, notamment le Léman, le lac de Neuchâtel en particulier sur les rives sud et ouest et le lac de Morat. Pas de castor au bord des lacs de Joux et de Bret. Le suivi des populations de castors est fait par l'association BeaverWatch sur mandat du canton. 22 membres ont arpenté 42 cours d'eau au cours de l'année 2017.

Source : BeaverWatch, sur mandat de la DGE-BIODIV

● Présence 2008-2015



Causes de mortalité



- Indeterminée 10
- Trafic automobile 3
- Noyade 1

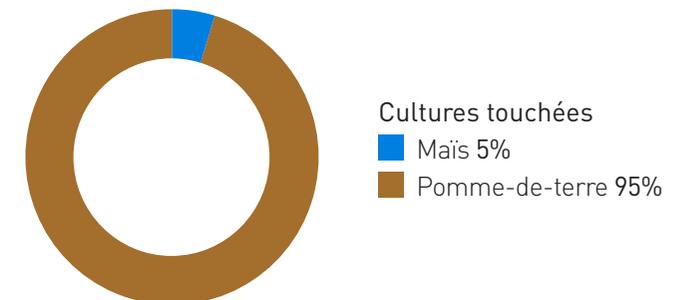
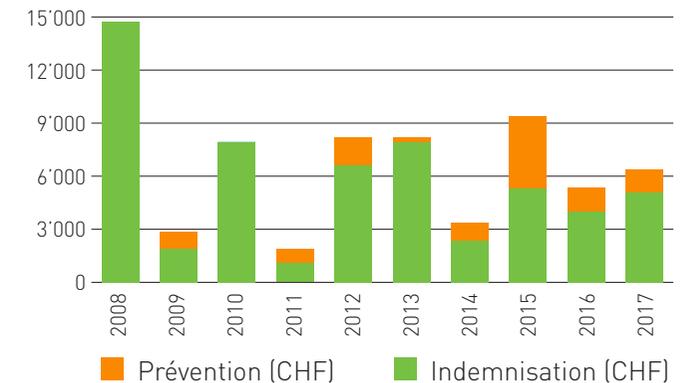
En 2017, 14 castors ont été retrouvés morts, victimes majoritairement du trafic automobile.

Prévention et indemnisation des dommages aux cultures, prairies et pâturages

En 2017, la gestion de l'espèce a nécessité plus de 40 interventions et séances de terrain, essentiellement dans le secteur de la Broye, le plus souvent en raison de barrages construits par les castors dans les cours d'eau.

Total prévention 2017: CHF 1'291.-

Total indemnisations 2017: CHF 5'064.-





Suivis

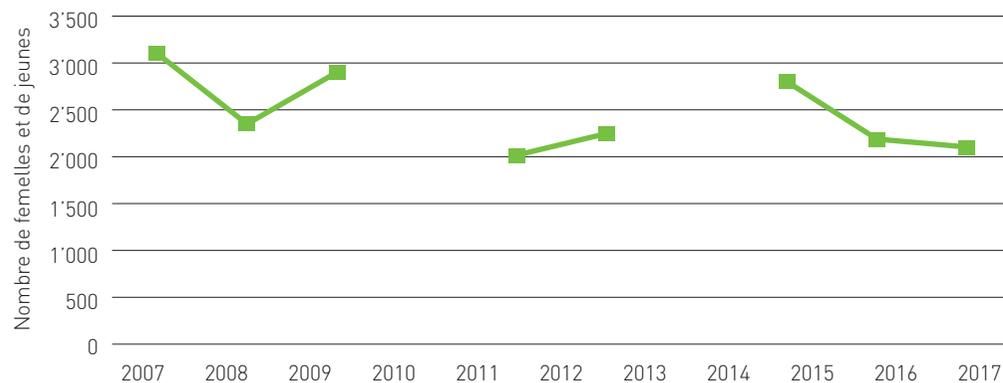
Le suivi des différentes espèces se concentre sur le contrôle des colonies pour lesquelles le canton a une responsabilité particulière.

En 2017, la colonie de grands murins d'Eysins estimée a diminué, avec 746 femelles et jeunes recensés contre 1048 en 2016. La colonie de murins de Daubenton de Clarens se maintient avec 2'016 individus. Source: CCO-Vaud, sur mandat de la DGE-BIODIV

Eysins

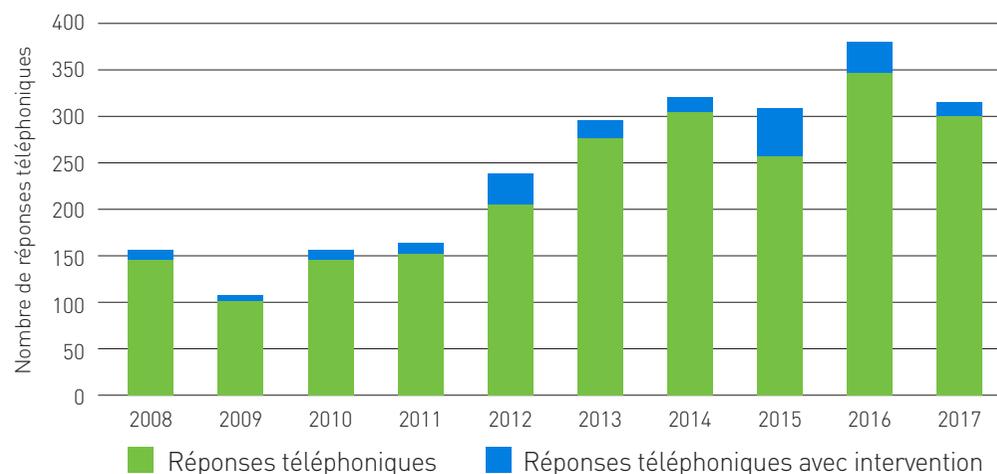


Clarens



SOS chauves-souris et interventions

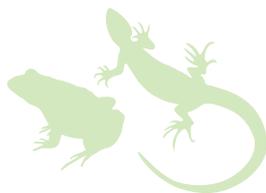
En 2017, le CCO-Vaud a reçu plus de 300 appels téléphoniques ou courriels, avec des pics entre juin et août. L'association est par ailleurs intervenue au domicile de particuliers 15 fois. Source: CCO-Vaud sur mandat de la DGE-BIODIV



Sensibilisation et communication

En 2017, le CCO-Vaud a participé à 9 manifestations, dont 3 nuits des chauves-souris organisées à Nyon, Lausanne et au col de Jaman. Au cours de ces différents événements, plusieurs centaines de personnes ont été sensibilisées à l'écologie, à la vulnérabilité et à la protection des chauves-souris de notre pays. En parallèle, une animation visant à sensibiliser les enfants a été réalisée dans plus de 60 classes vaudoises entre 2016 et 2017.

AMPHIBIENS ET REPTILES



Rainette verte

Suivis

Le canton de Vaud porte une responsabilité particulière envers plusieurs espèces d'amphibiens, dont la rainette verte qui fait l'objet d'un suivi et de mesures de gestion de son habitat de reproduction depuis plusieurs années, notamment à la Grande Cariçaie et aux Grangettes.

Cependant, l'avenir des populations de cette espèce reste incertain hormis sur la rive sud du lac de Neuchâtel. La population des Grangettes est probablement éteinte.

Source: Association de la Grande Cariçaie, Fondation des Grangettes

Neuchâtel rive sud



Vully



Grangettes



Lézard vert

Gestion de l'habitat

Des mesures de gestion sont régulièrement entreprises afin de favoriser différentes espèces de reptiles. L'année 2017 sera illustrée par les travaux effectués en faveur du lézard vert et montre la collaboration avec les équipes forestières. Le service des forêts d'Ollon a entrepris en hiver 2015-2016 le traitement du secteur de Champ Frelé, le long du chemin des Morettes, en éliminant une futaie pour la transformer en châtaigneraie et en créant des trouées dans la forêt. Ce service a poursuivi son action lézard vert en 2017, en traitant une lisière de forêt située au milieu des vignes. Les premiers résultats sont encourageants mais il faudra bien sûr attendre quelques années pour s'assurer de l'efficacité des mesures prises.

Source: KARCH, sur mandat de la DGE-BIODIV



Photo Jean-Marc Fivat

AUTRES ESPÈCES PROTÉGÉES INVERTÉBRÉS



Grand capricorne

Cette page illustre les actions conduites par le canton en faveur des invertébrés prioritaires. Un inventaire des arbres habitats à grand capricorne, tels que gros chênes, arbres à cavité, arbres anciens, sénescents, a été réalisé dans toutes les communes situées dans le périmètre du contrat corridor Lac-Pied du Jura.

Des recommandations ont par ailleurs été formulées pour conserver les arbres de plus de 60 cm et planter des chênes dans les secteurs les plus favorables.



Inventaire réalisé sur la commune de Signy-Avenex.



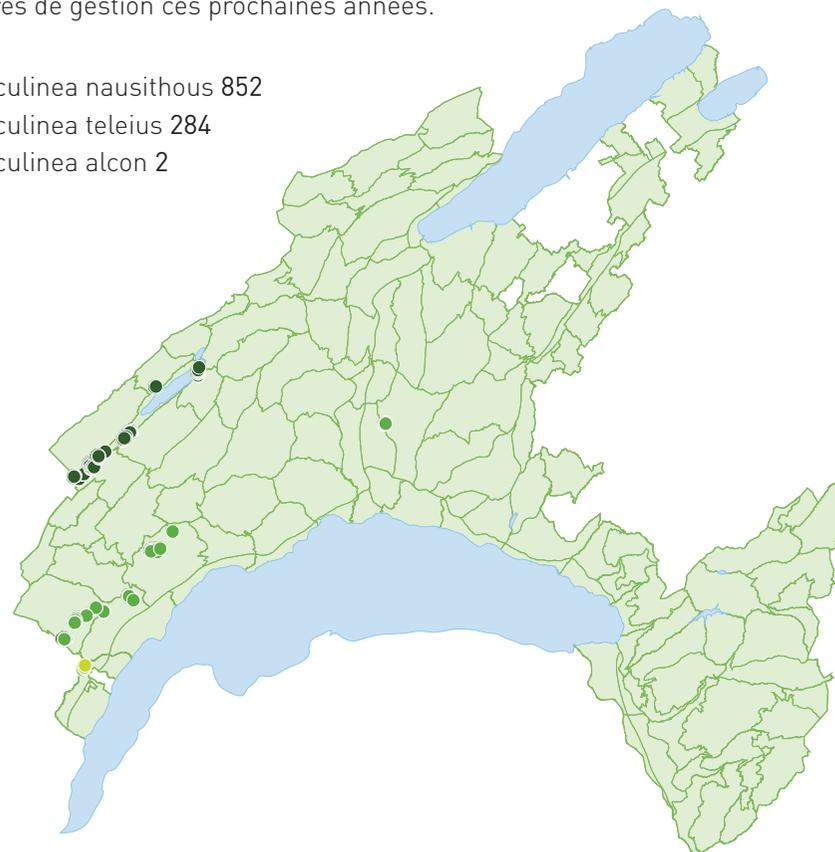
Photo Steve Breitenmoser

Azurés

Un projet INTERREG démarré en 2014 a pour but l'établissement d'un plan d'actions transfrontalier pour les 3 espèces d'azurés des milieux humides: l'azuré de la sanguisorbe (*Maculinea teleius*), des paluds (*M. nausithous*) et des mouillères (*M. alcon*). Ce projet, intitulé POLCCA, est réalisé en partenariat par le canton de Vaud, le canton de Genève, la Haute-Savoie, la Savoie et la région Rhône-Alpes. L'objectif est de contribuer au maintien et à l'amélioration de l'habitat de ces espèces.

En 2017, 57 sites ont été prospectés, avec près de 1'000 observations d'azurés de la sanguisorbe et des paluds. Une nouvelle population d'azurés des paluds a été découverte à la Vallée de Joux. Des fiches ont été établies afin de mettre en place des mesures de gestion ces prochaines années.

- *Maculinea nausithous* 852
- *Maculinea teleius* 284
- *Maculinea alcon* 2

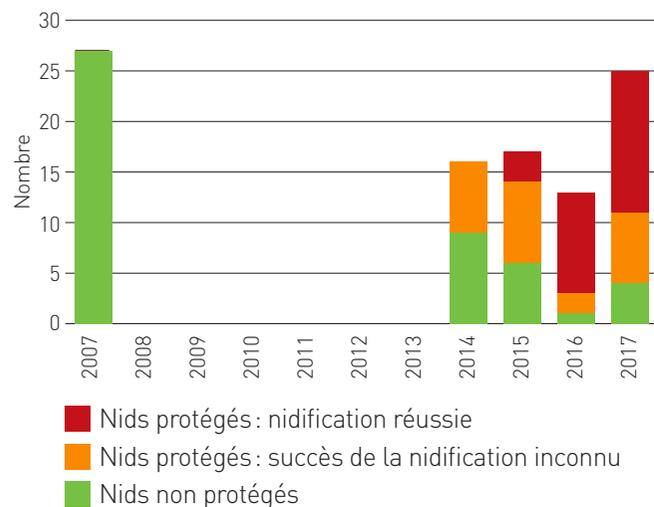


AUTRES OISEAUX ET MAMMIFÈRES

TARIER DES PRÉS



A la Vallée de Joux, depuis 2014, certaines fauches sont reportées pour éviter la destruction de nids. En 2017, 21 nids sur 25 ont pu ainsi être protégés grâce à la coopération des exploitants agricoles.

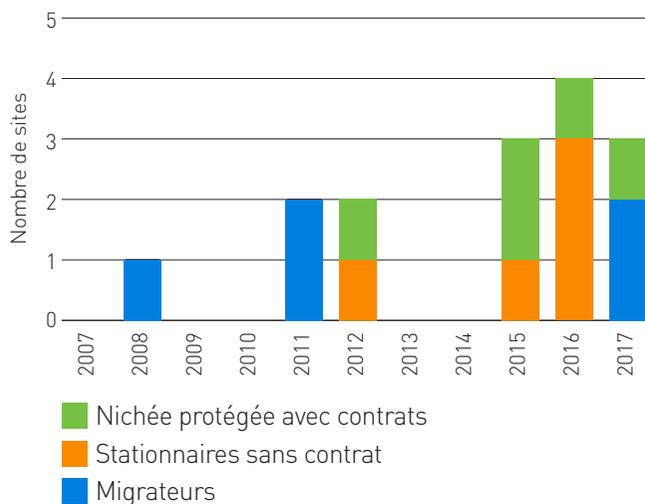


RÂLE DES GENÊTS



En 2017, aucun rôle des genêts n'a été observé dans le canton de Vaud, contre 22 dans le reste du pays.

Source : BirdLife Suisse



HIRONDELLE DE RIVAGE



Sur mandat de la DGE-BIODIV, BirdLife Suisse a supervisé la réalisation de deux buttes à hirondelles de rivage dans le Nord vaudois, sur les sites des anciennes carrières de Bretonnières et des Clées. Les deux buttes ont été rapidement colonisées. En 2017, 101 terriers ont été dénombrés aux Clées. Le succès a été relaté lors d'un point presse avec les médias, le 26 juin 2017, en présence de la cheffe de département, Mme Jacqueline de Quattro. Le site de Bretonnières n'a été colonisé que par un seul couple, le restant de la colonie nichant encore dans un tertre d'exploitation à proximité. Source: BirdLife Suisse



Photo François Turrian

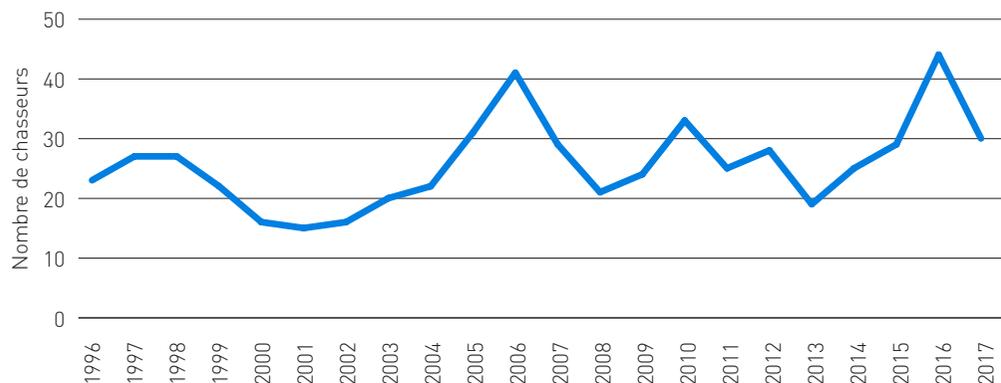
ADMINISTRATION DE LA CHASSE

NOUVEAUX CHASSEURS

PERMIS DÉLIVRÉS

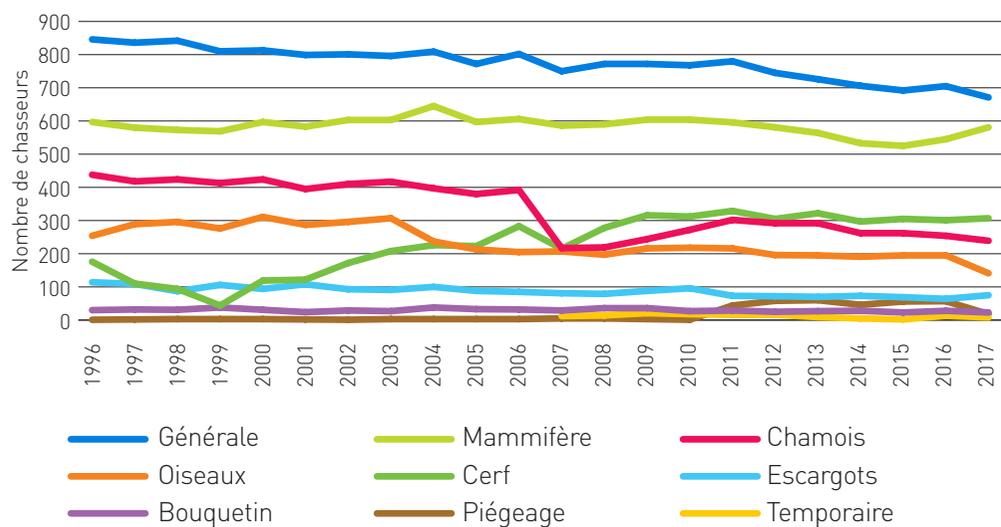


NOUVEAUX CHASSEURS

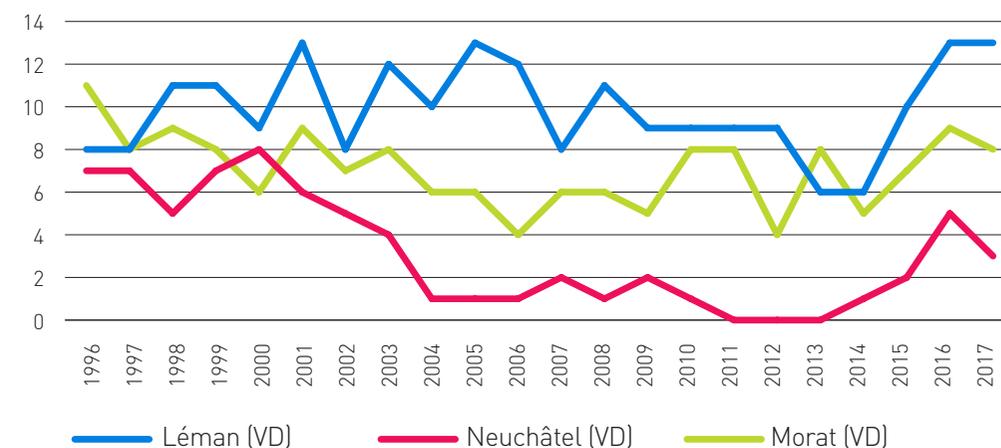


PERMIS DÉLIVRÉS

Chasse générale et permis particuliers



Chasse sur les lacs



ANIMAUX PÉRIS

SELON LES INFORMATIONS SAISIES PAR LES SURVEILLANTS PERMANENTS DE LA FAUNE

Mammifères		Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessures par balles	Chiens	Pesticides poisons	Machines agricoles	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autres causes	Totaux
Cerf	Mâle	1	7		4								2	14
	Femelle		1								2			3
	Adulte indéterminé											2		1
	Daguet													1
	Bichette		1											1
	2e année vie indéterminé													
	Faon mâle											2		1
	Faon femelle										1	1		2
	Faon Indéterminé		1							1				2
	Indéterminé			3									2	5
Total	1	13			4				1	3	5	4	31	
Chamois	Mâle	5	2		5					7		1		20
	Femelle	3	1		1	1				2		6		14
	Eterle				1							7		8
	Cabri				2								1	3
	Indéterminé		2							1			3	6
Total	8	5			9	1			10		14	4	51	
Chevreuil	Mâle	7	223	6	9	2	2			4	1	4	4	262
	Femelle	7	231	1	5		1		1	10		1	5	262
	Faon	2	11		1		1			2		3		20
	Indéterminé	1	641	2		1				2		2	1	650
	Total	17	1'106	9	15	3	4		1	18	1	10	10	1'194
Bouquetin	Mâle	3												3
	Femelle												1	1
	Cabri													
	Indéterminé													
Total	3												4	
Sanglier	Mâle		32	2	2	1						82		119
	Femelle	1	29	1	1	4						40		76
	Marcassin		23	9		2						48		82
	Indéterminé		94	1		1							1	97
	Total	1	178	13	3	8						170	1	374

ANIMAUX PÉRIS

Mammifères		Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessures par balles	Chiens	Pesticides poisons	Machines agricoles	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autres causes	Totaux
Espèce	Belette commune													
	Blaireau	5	174		3				2			35	2	221
	Castor d'Europe	1	3		1								10	15
	Chat sauvage													
	Chat domestique		4											4
	Chien viverrin													
	Daim													
	Fouine	1	33		4							5	1	44
	Hérisson		40				1							41
	Hermine													
	Lièvre brun	2	24											26
	Lièvre variable													
	Loup													
	Lynx		1											1
	Marmotte des Alpes													
	Martre des pins	2	1										1	4
	Putois		3											3
	Ragondin													
	Rat musqué													
	Raton laveur													
	Renard	103	399	7	5				1	1		158	5	679
	Autres mammnifères		8										1	9
	Cerf de Virginie													
	Chacal doré													
	Lapin d'Amérique													
	Mouflon													
	Tamias de Sibérie													
	Total	114	690	7	13		1		3	1		198	20	1'047
Totaux		144	1'992	29	44	12	5		4	30	4	395	40	2'701

ANIMAUX PÉRIS

Reptiles		Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessures par balles	Chiens	Pesticides poisons	Machines agricoles	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autres causes	Totaux
Espèce	Coronelle lisse													
	Couleuvre à collier													
	Couleuvre tesselée													
	Couleuvre verte et jaune													
	Couleuvre vipérine													
	Lézard agile, Lézard des souches													
	Lézard des murailles													
	Lézard des ruines, Lézard sicilien													
	Lézard vert													
	Lézard vivipare													
	Orvet													
	Vipère aspic													
	Vipère péliade													
	Autres reptiles												1	1
	Tortue de Floride													
	Total												1	1
Totaux													1	1

ANIMAUX PÉRIS

Oiseaux	Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessures par balles	Chiens	Pesticides poisons	Machines agricoles	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autres causes	Totaux
Espèce													
Aigle royal	1												1
Autour des palombes				1									1
Bécasse des bois		1											1
Busard Saint-Martin													
Buse variable	3	39		2									44
Canard chipeau													
Canard colvert		8											8
Canard hybride													
Canard pilet													
Canard siffleur													
Canard souchet													
Chouette hulotte		3		1									4
Corneille mantelée													
Corneille noire	2	1									96	13	112
Cygne tuberculé	15	2		2		2						2	23
Effraie des clochers				1									1
Epervier d'Europe													
Faisan de Colchide		1											1
Faucon crécerelle	1												1
Faucon pèlerin		1											1

ANIMAUX PÉRIS

Oiseaux	Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessures par balles	Chiens	Pesticides poisons	Machines agricoles	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autres causes	Totaux
Foulque macroule													
Fuligule milouin													
Fuligule morillon													
Garrot à œil d'or													
Gélinotte des bois													
Grand Corbeau													
Grand Cormoran													
Grand Tétrás													
Grand-duc d'Europe		1											1
Grèbe huppé	1												1
Gypaète barbu													
Héron cendré	2	2		4								1	9
Hibou moyen-duc		1											1
Lagopède alpin													
Milan noir				1									1
Milan royal		1					1						2
Mouette rieuse		1		1									2
Pie bavarde											3		3

ANIMAUX PÉRIS

Oiseaux	Âge maladie	Trafic automobile	Trafic ferroviaire	Autre accident	Blessures par balles	Chiens	Pesticides poisons	Machines agricoles	Lynx	Loup	Tir de gestion	Autres causes	Totaux
Espèce													
Pigeon domestique		1		1							169		171
Pigeon ramier													
Poule d'eau													
Sarcelle d'été													
Sarcelle d'hiver													
Tétras lyre									1				1
Tourterelle turque													
Autres canards													
Autres oiseaux	13	4		3									20
Corbeau freux													
Bernache du Canada													
Canard mandarin													
Canards hybrides													
Cygne noir													
Erismature rousse													
Autres oiseaux													
Oie cendrée													
Ouette d'Égypte													
Perdrix chukar													
Perdrix rouge													
Rapaces hybrides													
Rollier													
Tadorne casarca													
Total	38	67		17		2	1		1		268	16	410
Totaux	38	67		17		2	1		1		268	16	410



Direction générale de l'environnement

Division biodiversité et paysage

Chemin de Marquisat 1

1025 Saint-Sulpice

